

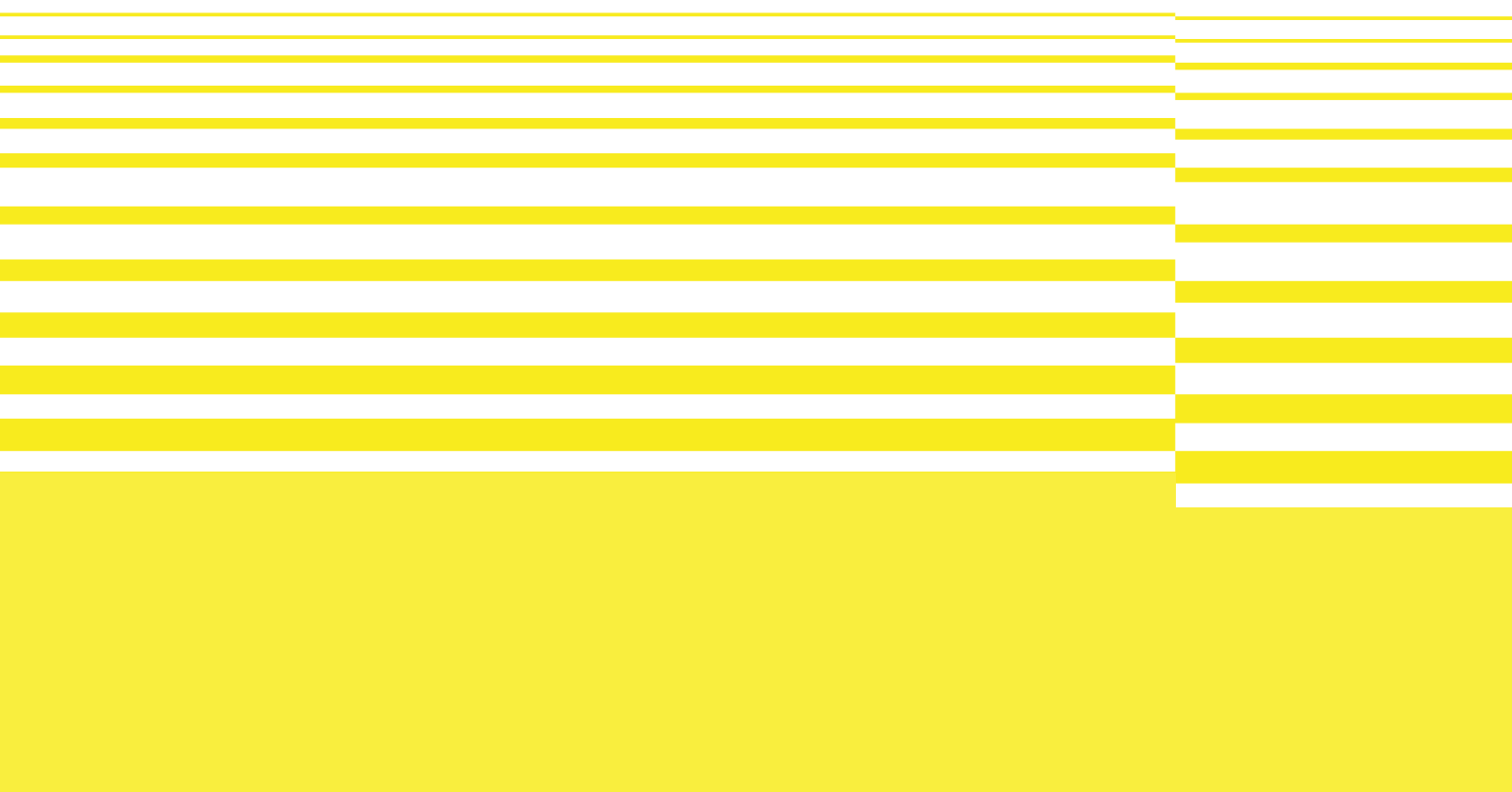


Organisation
internationale
du Travail



↑ EMPLOI DÉCENT
DES JEUNES

RAPPORT DE
L'ENQUÊTE SUR
LA TRANSITION
VERS LA VIE ACTIVE
AU BURKINA FASO EN 2019





Organisation
internationale
du Travail

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES
FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE



RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LA TRANSITION VERS LA VIE ACTIVE (ETVA) AU BURKINA FASO EN 2019

Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active

Copyright © Organisation internationale du Travail 2020
Première édition 2020

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

ISBN 978-92-2-032275-8 (imprimé)
ISBN 978-92-2-032276-5 (web PDF)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.
La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse

PRÉFACE

L'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes vise à intensifier l'action et l'impact sur l'emploi des jeunes selon l'Agenda 2030 pour le développement durable. Elle a pour objectif de rassembler des partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux dans une alliance stratégique et inclusive qui cherche à assurer la convergence des politiques, à stimuler la réflexion innovatrice et à mobiliser les moyens pour des investissements plus nombreux et de meilleure qualité dans le cadre de l'emploi des jeunes. L'initiative est dirigée et gérée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) conformément à la stratégie approuvée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

L'Appui à l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel est le premier projet mené par l'OIT dans le cadre de l'initiative mondiale. Afin d'améliorer la création d'emplois et l'accès à l'emploi décent pour les jeunes dans la sous-région du Sahel, particulièrement au Burkina Faso, il promeut la coopération, une capacité régionale renforcée et le partage des connaissances des programmes innovants et des politiques du marché du travail basées sur des données probantes.

Le problème de l'emploi des jeunes constitue un véritable défi à relever. À l'instar des autres pays africains subsahariens, le Burkina Faso n'échappe pas à ce problème crucial. Des politiques et des stratégies d'emploi ont été formulées et mises en œuvre. Cependant, des efforts restent toujours à faire en raison de l'ampleur du problème de l'emploi des jeunes, qui se caractérise par le chômage élevé des jeunes diplômés, la vulnérabilité des femmes sur le marché du travail, le sous-emploi élevé en milieu rural, la forte proportion des jeunes et des femmes dans l'économie informelle, et le faible développement des compétences des jeunes et des femmes.

Dans le but de contribuer à l'emploi des jeunes au Burkina Faso, le Bureau international du Travail (BIT) apporte, depuis des années, son assistance technique au gouvernement et aux partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre de réponses intégrées aux politiques de l'emploi. La formulation des politiques et des stratégies d'emploi, le renforcement des compétences des travailleurs de l'administration publique et des partenaires sociaux, les réformes institutionnelles des services publics d'emploi, la mise en œuvre de projets et programmes d'emploi sont, entre autres, les contributions de l'OIT au problème de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

L'OIT a commandité l'Enquête sur la transition vers la vie active (ETVA). Cette étude, menée pour la première fois au Burkina Faso, a déjà été réalisée dans vingt-huit pays entre 2012 et 2016. L'ETVA au Burkina Faso a été conduite par l'Institut national de la statistique et de la démographique (INSD), une structure étatique en charge des enquêtes et des études liées aux différents secteurs de l'économie nationale.

En entreprenant l'ETVA, l'OIT entend apporter son appui au gouvernement du Burkina Faso et aux partenaires sociaux dans la production et l'utilisation des données pour la conception et la mise en œuvre de politiques d'emploi efficaces. L'étude ainsi réalisée donne davantage d'informations importantes sur le cheminement des jeunes burkinabè qui quittent l'école pour s'insérer sur le marché du travail. L'OIT espère que l'ETVA pourra contribuer au système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Burkina Faso.

Étant donné que la question de l'emploi, de nos jours, interpelle fortement tous les acteurs nationaux de développement, il est donc évident que l'ETVA présentera un intérêt pour les décideurs, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile et surtout les principaux intéressés qui sont les jeunes.

Sangheon Lee,
directeur du Département des
politiques de l'emploi de l'OIT

Sophie De Coninck,
directrice a.i. du bureau de pays
de l'OIT à Abidjan, Côte d'Ivoire

REMERCIEMENTS

L'Enquête sur la transition vers la vie active (ETVA) au Burkina Faso a été réalisée par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) avec l'appui technique et financier du Bureau international du Travail (BIT).

L'INSD remercie le BIT pour le soutien apporté à l'étude pays ETVA au Burkina Faso et plus particulièrement Josée-Anne Larue, Yacouba Diallo, Yves Perardel, Drew Gardiner et Quentin Mathys pour leurs suggestions et commentaires.

L'institut tient aussi à remercier les directions générales des études et des statistiques sectorielles des départements ministériels et l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF) pour leurs contributions apportées à la validation des documents techniques.

L'INSD adresse également ses félicitations à l'ensemble du personnel de terrain et d'appui et à l'équipe de rédaction ayant participé à cette opération.



AVANT-PROPOS

La jeunesse est une période cruciale de la vie où chaque personne commence à réaliser ses aspirations en envisageant l'indépendance économique et la possibilité de trouver une place dans la société. Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi a exacerbé la vulnérabilité des jeunes à travers: i) la hausse du chômage, ii) la baisse de la qualité des emplois pour ceux qui trouvent du travail, iii) l'accroissement des inégalités du marché du travail entre les différents groupes de jeunes, iv) la transition de l'école vers la vie active de plus en plus longue et précaire, et v) l'éloignement du marché du travail (opportunité d'emploi hors de la zone de résidence).

En juin 2012, la Conférence internationale du Travail de l'OIT a décidé de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la crise sans précédent de l'emploi des jeunes, grâce à une approche à plusieurs volets axés sur la croissance pro-emploi et la création d'emplois décents. La résolution "La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action" contient un ensemble de conclusions qui constituent un modèle pour l'élaboration de stratégies nationales pour l'emploi des jeunes. Elle appelle aussi à une plus grande cohérence des politiques et actions sur l'emploi des jeunes au sein du système multilatéral. En parallèle, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a désigné la jeunesse comme l'un des cinq impératifs générationnels à traiter par la mobilisation de toutes les ressources humaines, financières et politiques dont disposent les Nations Unies. Dans ce cadre, celles-ci ont élaboré un plan d'action pour la jeunesse, avec l'emploi des jeunes comme l'une des principales priorités, afin de renforcer les programmes sur la jeunesse à travers tout le système des Nations Unies.

Le BIT aide les gouvernements et les partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre de réponses intégrées aux politiques de l'emploi. Dans le cadre de ce travail, le BIT cherche à renforcer la capacité des institutions nationales et locales à entreprendre une analyse fondée sur des preuves, qui alimente le dialogue social et le processus de décision politique. Pour aider les États Membres à construire une base de connaissances sur l'emploi des jeunes, le BIT a conçu l'"Enquête sur la transition vers la vie active" (ETVA).

Le présent rapport, qui analyse les résultats de l'ETVA, a été réalisé de septembre à octobre 2019 au Burkina Faso par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Dans le cadre du projet Appui à l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel, l'INSD du Burkina Faso a entrepris l'ETVA afin de recueillir et d'analyser les informations sur les différents défis qui influent sur les jeunes de 15 à 29 ans, alors qu'ils effectuent leur transition vers la vie active. Les indicateurs tels que le statut dans l'emploi des jeunes et le taux de chômage des jeunes par niveau de scolarité sont généralement produits à partir de séries de données existantes, mais il demeure un déficit d'informations dans le domaine de la transition des jeunes vers la vie active et des difficultés à déterminer les caractéristiques des jeunes qui ont eu une transition plus "facile".

Il n'est pas aisé pour un jeune d'être sur le marché du travail. Néanmoins, l'espoir est que la communauté internationale, sous la direction du système des Nations Unies, avec l'engagement des gouvernements, des syndicats, des organisations d'employeurs et grâce à la participation active de donateurs comme la Fondation MasterCard, puisse fournir l'assistance efficace nécessaire aux jeunes pour prendre un bon départ dans le monde du travail. Si nous pouvons réaliser cela correctement, l'incidence sera positive sur la réussite professionnelle et personnelle des jeunes dans toutes les futures étapes de leur vie.

Boureïma Ouedraogo
directeur général de l'INSD

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BIT	Bureau international du Travail
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
ERI-ESI	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel
ETVA	Enquête sur la transition vers la vie active
FAIJ	Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
IDH	Indice de développement humain
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PEJDC	Projet emplois des jeunes et développement des compétences
PIB	Produit intérieur brut
PISJ	Programme d'insertion socioprofessionnelle des jeunes
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNE	Politique nationale de l'emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
TIC	Technologies de l'information et de la communication
ZD	Zone de dénombrement

SOMMAIRE

Préface	3
Remerciements	4
Avant-propos	5
Sigles et abréviations	6
Sommaire	7
1. Introduction	12
1.1 Vue d'ensemble	12
1.2 Structure du rapport	12
1.3 Principaux résultats	13
1.4 Limites de l'étude	14
2. Contexte politique et socio-économique, et marché du travail au Burkina Faso	16
2.1. Contexte politique et socio-économique du Burkina Faso	16
2.2 Marché du travail au Burkina Faso	16
3. Caractéristiques des jeunes dans l'enquête	20
3.1 Caractéristiques individuelles de la jeunesse	20
3.2 Réussite scolaire	23
3.3 Caractéristiques des ménages des jeunes	25
3.4 Aspirations et objectifs de vie	27
3.5 Statut d'activité actuelle de la jeunesse	28
3.6 Caractéristiques des jeunes chômeurs	28
3.7 Caractéristiques des jeunes hors de la main-d'œuvre	30
3.8 Caractéristiques des jeunes ayant un emploi	32
4. Étapes de la transition	54
4.1 Concept et objectifs de l'approche de l'OIT	54
4.2 Étapes de la transition au Burkina Faso	56
4.3 Caractéristiques d'une transition à succès au Burkina Faso	61
4.4 Chemins et longueur de la transition	62
5. Cadre politique et recommandations de l'étude	66
5.1 Cadre des politiques actuelles pour l'emploi des jeunes au Burkina Faso	66
5.2 Recommandations politiques pour l'emploi des jeunes	66
Annexe 1. Équipe de travail de l'INSD	71
Annexe 2. Objectifs et méthodologie de l'enquête, et définitions des concepts	72
Annexe 3. Durée de la transition	76
Annexe 4. Emploi	77

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Répartition des jeunes selon la région et le sexe	21
Tableau 3.2 Répartition des jeunes selon le statut matrimonial et le sexe	22
Tableau 3.3 Répartition des jeunes selon le lieu de naissance, la nationalité, un séjour à l'étranger, la raison de la migration et le sexe	23
Tableau 3.4 Répartition des jeunes selon le niveau d'études actuel, le milieu de résidence et le sexe	24
Tableau 3.5 Répartition des jeunes selon la situation financière des ménages et le milieu de résidence	25
Tableau 3.6 Répartition des jeunes actuellement en études ou en formation selon leur aspiration professionnelle, le sexe et le milieu de résidence	27
Tableau 3.7 Le chômage selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe	29
Tableau 3.8 Répartition des jeunes hors de la main-d'œuvre selon le groupe d'âge, le milieu de résidence et le sexe	31
Tableau 3.9 Répartition des jeunes hors de la main-d'œuvre selon la raison de l'inactivité et le sexe	31
Tableau 3.10 Répartition des jeunes ni emploi, ni en formation scolaire ou professionnelle selon le groupe d'âge et le sexe	32
Tableau 3.11 Répartition des jeunes en emploi par groupe d'âge, milieu de résidence et sexe	32
Tableau 3.12 Répartition des jeunes en emploi selon le statut dans l'emploi, le sexe et le milieu de résidence	33
Tableau 3.13 Répartition des jeunes en emploi selon le secteur d'activité (CITI révision 4), l'occupation professionnelle (CITP-08) et le sexe	34
Tableau 3.14 Répartition des jeunes selon le secteur, l'emploi, le sexe et le milieu de résidence	35
Tableau 3.15 Répartition des jeunes salariés selon le type et la nature du contrat, le sexe et le milieu de résidence	37
Tableau 3.16 Revenus des jeunes salariés selon le sexe et le milieu de résidence (en francs CFA)	38
Tableau 3.17 Répartition des jeunes salariés selon la sécurité sociale, le sexe et le milieu de résidence	38
Tableau 3.18 Répartition des jeunes travailleurs indépendants selon la source de financement, le sexe et le milieu de résidence	40
Tableau 3.19 Quelques statistiques sur le revenu tiré du travail indépendant le dernier mois selon le sexe et le milieu de résidence (en francs CFA)	41
Tableau 3.20 Quelques statistiques sur le salaire de réserve selon le sexe et le milieu de résidence (en francs CFA)	44
Tableau 3.21 Répartition des jeunes travailleurs selon le motif du désir de changer d'activité principale, le sexe et le milieu de résidence	45
Tableau 3.22 Répartition des jeunes travailleurs selon le domaine de formation, le sexe et le milieu de résidence	45
Tableau 3.23 Répartition des jeunes travailleurs selon la stratégie de recherche d'emploi, le sexe et le milieu de résidence	49
Tableau 3.24 Répartition des jeunes travailleurs selon le type de conseil reçu des services de l'emploi, le sexe et le milieu de résidence	50
Tableau 3.25 Répartition des jeunes travailleurs selon le temps mis pour trouver l'emploi actuel, le sexe et le milieu de résidence	50
Tableau 3.26 Répartition des jeunes travailleurs selon le motif du refus d'un emploi, le sexe et le milieu de résidence	51
Tableau 4.1 Niveau de transition selon le milieu de résidence	57
Tableau 4.2 Niveau de transition selon la région	58
Tableau 4.3 Profil des jeunes n'ayant pas encore commencé leur transition selon le sexe et le milieu de résidence (en pourcentage)	59
Tableau 4.4 Répartition des jeunes travailleurs ayant transité selon le sexe, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et la situation financière du ménage (en pourcentage)	61
Tableau 4.5 Modalités et durée de la transition selon le sexe pour les travailleurs non étudiants ayant transité (en mois et nombre d'activités)	64

Liste des graphiques

Graphique 3.1 Répartition des jeunes selon le groupe d'âge et le sexe	21
Graphique 3.2 Répartition des jeunes selon le milieu de résidence	22
Graphique 3.3 Répartition des jeunes n'ayant jamais été scolarisés, selon le sexe et le motif	25
Graphique 3.4 Comparaison de niveau d'instruction entre père et enfant	26
Graphique 3.5 Comparaison de niveau d'instruction entre mère et enfant	26
Graphique 3.6 Répartition des jeunes selon le statut d'occupation et l'aspiration dans la vie	27
Graphique 3.7 Répartition des jeunes dans la main-d'œuvre selon le groupe d'âge	28
Graphique 3.8 Catégories de chômeurs	29
Graphique 3.9 Proportion des chômeurs en fonction de la durée de recherche du futur emploi	31
Graphique 3.10 Composition des secteurs informel, formel et ménage selon le statut dans l'emploi	35
Graphique 3.11 Composition de l'emploi informel et formel selon le statut dans l'emploi	36
Graphique 3.12 Répartition des jeunes salariés en CDD selon le motif du CDD, le sexe et le milieu de résidence	37
Graphique 3.13 Répartition des jeunes indépendants selon la nature du travail indépendant, le sexe et le milieu de résidence	39
Graphique 3.14 Répartition des jeunes travailleurs indépendants selon le motif de la décision de l'entrepreneuriat	39
Graphique 3.15 Répartition des jeunes indépendants selon la principale difficulté rencontrée dans leur activité	41
Graphique 3.16 Répartition des jeunes travailleurs selon le volume horaire de travail, le sexe et le milieu de résidence	42
Graphique 3.17 Répartition des jeunes travailleurs selon le souhait de travailler plus la semaine dernière, le sexe et le milieu de résidence	42
Graphique 3.18 Répartition des jeunes travailleurs selon la satisfaction par rapport à l'emploi actuel, le sexe et le milieu de résidence	43
Graphique 3.19 Répartition des jeunes travailleurs selon l'existence d'un salaire de réserve, le sexe et le milieu de résidence	43
Graphique 3.20 Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'inadéquation de leurs compétences générales par rapport à leur emploi actuel	46
Graphique 3.21 Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'inadéquation de leurs compétences particulières et techniques et de base par rapport à leur emploi actuel	47
Graphique 3.22 Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'inadéquation de leurs compétences transférables par rapport à leur emploi actuel	48
Graphique 3.23 Répartition des jeunes occupés selon le sexe et l'adéquation du niveau d'études/formation passées par rapport à l'emploi actuel	48
Graphique 3.24 Répartition des jeunes occupés selon l'inadéquation de leur niveau d'études/formation passées et leurs compétences générales par rapport à leur emploi	49
Graphique 4.1 Niveau de transition selon le sexe	56
Graphique 4.2 Répartition des jeunes selon la phase de transition et les caractéristiques sociodémographiques	59
Graphique 4.3 Répartition des jeunes en phase de transition selon la situation financière du ménage, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe	60
Graphique 4.4 Répartition des jeunes travailleurs et des jeunes dont la transition est achevée selon les grands groupes de la CITP-08	62
Graphique 4.5 Flux des jeunes ayant transité vers un emploi selon le statut d'occupation économique antérieure	63
Graphique 4.6 Répartition des jeunes travailleurs ayant transité selon la durée de la transition et le sexe	63

La définition de la jeunesse proposée par le BIT dans le cadre de cette enquête correspond à toutes les personnes âgées de 15 à 29 ans, étant donné que certains jeunes restent dans le système éducatif pendant une longue période et qu'ils n'ont donc pas encore commencé leur transition à 29 ans. Au Burkina Faso, la définition de la jeunesse est plus large. Aussi, les données de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) de 2018 montrent que, entre 30 et 34 ans, la fréquentation scolaire est de 1,9 pour cent. De même, de nombreuses institutions utilisent une définition de la jeunesse qui inclut tous les jeunes âgés de 15 à 34 ans. Pour les besoins de comparaison et autres, l'INSD, en accord avec le BIT, a adopté la tranche d'âge de 15 à 29 ans dans le cadre de ce projet d'étude.

1. INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1 VUE D'ENSEMBLE

Le secteur informel occupe une place importante dans le tissu productif du Burkina Faso. Selon l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), la valeur ajoutée de l'informel non agricole représente plus d'un cinquième du produit intérieur brut (PIB). Malgré son importance, le secteur informel demeure mal connu et toute politique d'encadrement serait menée de façon hasardeuse sans un minimum de données statistiques permettant de caractériser ce secteur. L'emploi informel, souvent vulnérable, est une réalité pour la grande majorité des jeunes burkinabè et le manque d'emplois "décent" représente un coût important pour le pays en termes économiques, politiques et sociaux. Un jeune travailleur sur dix est salarié et le taux d'emploi informel atteint 98,1 pour cent (ERI-ESI, 2018).

Pourtant, de nombreux indicateurs et de multiples politiques en faveur des jeunes appellent à un certain optimisme. En effet, la jeunesse et l'emploi ont clairement été placés au cœur des priorités de l'État burkinabè avec la mise en place, par exemple, du Projet emplois des jeunes et développement des compétences (PEJDC), du Programme d'insertion socioprofessionnelle des jeunes (PIS) ou encore du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAI).

Pour caractériser les défis spécifiques de l'emploi des jeunes et soutenir les décideurs dans la conception d'instruments adéquats afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, le BIT a élaboré une méthodologie pour mesurer la transition vers la vie active (ETVA). Conduite auprès des ménages, cette enquête a pour cibles principales les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

L'ETVA menée au Burkina Faso de septembre à octobre 2019 est un outil statistique destiné à mesurer la situation des jeunes sur le marché du travail ainsi que la durée et la qualité de leur transition de l'école à l'emploi. Il s'agit d'un outil dont les publics cibles sont les institutions nationales et les partenaires sociaux, et qui vise à les aider à concevoir et à mettre en œuvre des politiques économiques et sociales fondées sur des données probantes en matière d'emploi.

De 2012 à 2016, le BIT a mené 34 enquêtes sur la transition de l'école au travail dans 29 pays en développement. Plus de 186 000 jeunes ont participé aux enquêtes, représentant 335 millions de personnes. En 2018, le questionnaire ETVA a été revu par un groupe de spécialistes du marché du travail; plusieurs modules ont été mis à jour et d'autres ont été ajoutés. Cela comprend notamment de nouveaux ensembles de questions pour améliorer les données liées à la migration et à l'inadéquation des compétences. Ces nouveaux modules sont examinés en détail ici afin de définir une approche originelle et spécifique au contexte de l'ETVA.

Les indicateurs générés à partir de données de l'enquête et analysés dans ce rapport visent à donner une image beaucoup plus détaillée des caractéristiques des jeunes sur le marché du travail que celle fournie généralement par les enquêtes classiques, y compris les enquêtes sur l'emploi. Le chômage des jeunes demeure une préoccupation, mais il est également important de considérer la qualité du travail mis à la disposition de la jeunesse. Le travail au Burkina Faso garantit-il le revenu et la sécurité nécessaires pour permettre aux jeunes de progresser vers l'autosuffisance dans leur vie d'adulte? L'accent mis sur la qualité de l'emploi dans le présent rapport devrait aider à répondre à cette question. Le rapport attire aussi l'attention sur le chemin et la durée de la transition de l'école à la vie active pour les jeunes qui travaillent et il émet des conclusions sur les caractéristiques ou les expériences qui favorisent une transition plus aisée.

1.2 STRUCTURE DU RAPPORT

La première partie du rapport ETVA donne une vue d'ensemble du marché du travail dans le pays, la structure du rapport, les principaux résultats et les limites de l'étude. La deuxième partie présente le contexte politique et socio-économique, ainsi que le marché du travail au Burkina Faso. La troisième partie traite des caractéristiques des jeunes dans l'enquête. La quatrième partie présente les différentes étapes de la transition de l'école à la vie active

et examine les caractéristiques qui conduisent à une meilleure intégration sur le marché du travail, en particulier à l'obtention d'un emploi stable et/ou satisfaisant. Cette partie traite également de la durée de la transition pour les jeunes femmes et les jeunes hommes et retrace les différentes expériences qu'ils ont vécues sur le marché du travail ou en dehors au cours de leur transition. Enfin, la cinquième partie présente le cadre politique et les recommandations qui sont tirées des analyses de l'enquête.

1.3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

À l'instar de nombreux pays en Afrique subsaharienne, le Burkina Faso se heurte à plusieurs problèmes en matière d'emploi des jeunes.

Au Burkina Faso, au sein de la population âgée de 15 à 29 ans, six personnes sur dix (62,4 pour cent) sont occupées, avec une prédominance de l'emploi en milieu rural par rapport au milieu urbain où les taux d'occupation des jeunes s'élèvent respectivement à 69,1 et 45,6 pour cent. Le chômage représente 6,9 pour cent des jeunes et est plus prononcé en milieu urbain (17,4 pour cent) qu'en milieu rural (3,7 pour cent). Par ailleurs, 33,0 pour cent des jeunes sont dans une situation hors de la main-d'œuvre, avec là aussi une tendance plus élevée en milieu urbain (44,8 pour cent) qu'en milieu rural (28,3 pour cent). Finalement, les résultats de l'enquête indiquent que 15,3 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation.

Par ailleurs, les jeunes occupés se trouvent majoritairement dans des emplois précaires: en effet, seulement 10,4 pour cent des jeunes qui travaillent sont salariés. La grande majorité des jeunes en emploi travaillent à leur propre compte (98,5 pour cent) ou sont "aides familiaux" (67,1 pour cent). De plus, les jeunes en emploi se situent dans des segments vulnérables du marché du travail. En fait, plus de la moitié (68,9 pour cent) d'entre eux travaillent comme "Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche" et 10 pour cent travaillent en qualité de "Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs".

En outre, ils sont employés dans des activités informelles où la productivité et la rémunération sont faibles, et les conditions générales de travail peu adéquates: la quasi-totalité des jeunes qui travaillent (98,9 pour cent) ont un emploi informel. Les faibles niveaux d'instruction des jeunes au Burkina Faso sont un frein évident à leur employabilité. Seulement 1,7 pour cent d'entre eux ont achevé leurs études universitaires. La moitié (49,6 pour cent) des jeunes burkinabè de 15 à 29 ans n'ont aucun niveau d'instruction et près de la moitié ont arrêté leurs études au niveau primaire (45,4 pour cent).

L'examen de la transition de l'école à la vie active montre qu'elle est achevée pour 22,9 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans, 51,1 pour cent d'entre eux ont commencé leur transition mais ne sont pas encore parvenus à trouver un emploi stable ou satisfaisant, alors que 26,0 pour cent de cette population n'ont pas encore commencé leur transition. Parmi les jeunes ayant transités, il s'avère que seulement 18,8 pour cent sont dans un emploi stable. L'insatisfaction liée à un emploi "précaire" (49,0 pour cent) ou au chômage (9,1 pour cent) est la principale caractéristique des jeunes en transition. Au Burkina Faso, 43,2 pour cent des jeunes de 15 à 29 ans connaissent une transition courte (moins de 1 an). Il semblerait qu'elle soit accélérée par le dénuement matériel qui pousse les jeunes à "s'entasser" dans les segments vulnérables du marché du travail, en particulier les jeunes femmes dont les responsabilités familiales sont plus importantes. La transition des femmes vers un emploi stable dure plus longtemps que celle des hommes: globalement, la transition féminine dure 19,1 mois de plus que celle des hommes, cet écart passant même à 19,9 mois quand on s'intéresse à la transition non directe.

Par ailleurs, la proportion élevée des jeunes en emploi vulnérable (85,6 pour cent) montre bien la complexité de la question de l'emploi de cette frange de la population, dans un contexte où l'État est peu pourvoyeur d'emplois (seulement 0,8 pour cent des jeunes en emploi travaillent dans le secteur public).

1.4 LIMITES DE L'ÉTUDE

La réalisation de cette enquête a connu quelques limites dont la principale est la non-représentativité de l'échantillon au niveau régional. Aussi, pour certaines questions contenant plusieurs modalités, la taille de l'échantillon n'a pas permis d'avoir suffisamment d'observations pour établir une estimation statistique significative pour différentes modalités. Enfin, le questionnaire n'a pas donné la possibilité de préciser le domaine de formation de ceux qui ont achevé leur transition et qui ont eu une transition courte afin de formuler des politiques sur les filières porteuses.





2. CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE, ET MARCHÉ DU TRAVAIL AU BURKINA FASO

2. CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE, ET MARCHÉ DU TRAVAIL AU BURKINA FASO

2.1. CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO

Le Burkina Faso, pays enclavé, est situé dans la boucle du Niger. Sa superficie est de 274 200 kilomètres carrés et il est limité au nord et à l'ouest par le Mali, au nord-est par le Niger, au sud-est par le Bénin et au sud par le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Selon le rapport de projections démographiques de 2007 à 2020, le Burkina Faso compte 20 870 060 habitants en 2019 avec 52 pour cent de femmes et 48 pour cent d'hommes. C'est une population caractérisée par une extrême jeunesse (INSD, 2009). En effet, 47 pour cent de la population est âgée de moins de 15 ans. Cette jeunesse constitue le socle d'un développement à moyen et long terme si elle est assurée d'un bon service de santé et d'une formation adéquate au système national de production.

Selon l'Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Burkina Faso est l'un des pays les moins avancés au monde, classé 183e sur 189 pays en 2018. En 2008, le pays a adopté une politique nationale de l'emploi (PNE) dont les objectifs sont:

- renforcer le lien entre la PNE et les autres politiques nationales;
- renforcer la création d'emploi;
- améliorer l'employabilité;
- améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi.

Huit ans après l'évaluation de la PNE et dans le souci d'un développement socio-économique, un Plan national de développement économique et social (PNDES) a été mis en œuvre sur la période 2016-2020. Il vise une croissance cumulative du revenu par habitant, un renforcement des capacités humaines et une satisfaction des besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. L'État burkinabè à travers le deuxième axe de ce programme – "développer le capital humain" –, envisage la réalisation d'un taux de croissance économique moyen annuel de 7,7 pour cent pour induire la création d'au moins 50 000 emplois décents par an.

Le PNDES s'appuie sur quatorze politiques sectorielles, dont celle du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Cette dernière, qui s'étend sur une période de dix ans (2018-2027), couvre un domaine plus large que la politique de l'emploi stricto sensu. L'accent y est mis sur la promotion de l'emploi décent, ainsi que sur l'appui à l'autonomisation socio-économique des femmes et la lutte contre les inégalités de genre (Axe 2. Objectif stratégique 2.4).

Bien que la situation sécuritaire au niveau national et sous-régional se dégrade de jour en jour à cause des attaques terroristes, l'économie burkinabè enregistre un rythme de croissance accéléré avec un taux de croissance du PIB réel qui est passé de 6,3 pour cent en 2017 à 6,8 pour cent en 2018 (INSD, comptes nationaux, 2018). Le secteur primaire, constituant 19,7 pour cent du PIB en 2018, est largement dominé par l'agriculture qui reste très fragile à cause de sa forte dépendance pluviométrique et de sa faible mécanisation. Le secteur secondaire (dominé par des petites et moyennes entreprises) représente quant à lui 21,2 pour cent du PIB et le tertiaire 59,0 pour cent. L'économie burkinabè est dominée par l'agriculture qui emploie près de 80 pour cent de la population active (ERI-ESI, 2018).

2.2 MARCHÉ DU TRAVAIL AU BURKINA FASO

L'emploi des jeunes est aujourd'hui un sujet très sensible pour l'État burkinabè. Créer de l'emploi pour les jeunes est une condition préalable et nécessaire à la réduction du chômage et au développement d'un pays. Le Burkina Faso vise à travers le troisième axe du PNDES à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et la création d'emplois.

Les résultats de l'enquête ERI-ESI réalisée en 2018 montrent que seulement 34,2 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans se trouvent dans la force de travail et que 31,6 pour cent des jeunes sont en emploi. Le taux de chômage est lui estimé à 7,5 pour cent pour la population de la même tranche d'âge.

Par ailleurs, selon cette même enquête, le taux d'emploi informel chez les jeunes femmes et les jeunes hommes est de 98,1 pour cent, alors que 32,5 pour cent d'entre eux ont le statut d'employé/salarié.

Les différences pouvant subsister entre les données de l'ETVA et celles de l'ERI-ESI peuvent s'expliquer par la saisonnalité liée à la période de collecte des données. En effet, l'ERI-ESI a été menée en avril 2018, mois qui coïncide avec la saison sèche au Burkina Faso, ce qui peut expliquer le relativement faible taux de jeunes dans l'emploi, notamment dans l'agriculture, à ce moment-là. À l'inverse, la récolte des données de l'ETVA s'est déroulée en septembre 2019, en pleine saison des pluies.



iStock
by Getty Images™

iStock
by Getty Images™

iStock
by Getty Images™

iStock
by Getty Images™





3. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DANS L'ENQUÊTE

3. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DANS L'ENQUÊTE

3.1 CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DE LA JEUNESSE

Les résultats de l'ETVA montrent que, au moment de l'enquête en 2019, le Burkina Faso compte environ 4 300 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans.

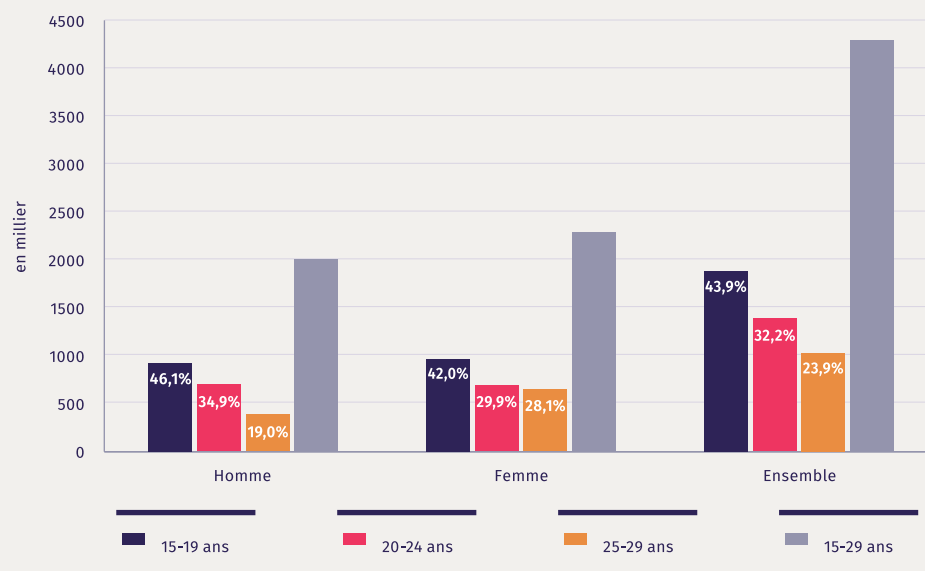
La répartition des jeunes selon le groupe d'âge indique que près de 44 pour cent de cette jeunesse a moins de 20 ans. Elle est majoritairement féminine à 53,4 pour cent. Cela sous-tend des défis à relever, notamment au niveau de la formation, de la santé, de l'éducation et surtout de l'employabilité des jeunes.

Inégalement répartis à travers les treize régions du pays, ces jeunes se concentrent beaucoup plus dans trois régions qui comptent à elles seules plus du tiers de l'effectif des jeunes. Il s'agit des régions du Centre (15,8 pour cent), du Centre-Nord (10,3 pour cent) et des Hauts-Bassins (10,1 pour cent). À l'inverse, les régions du Centre-Sud, du Sud-Ouest et des Cascades abritent chacune moins de 5 pour cent des jeunes en 2019.



GRAPHIQUE 3.1

Répartition des jeunes selon le groupe d'âge et le sexe



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

TABLEAU 3.1

Répartition des jeunes selon la région et le sexe

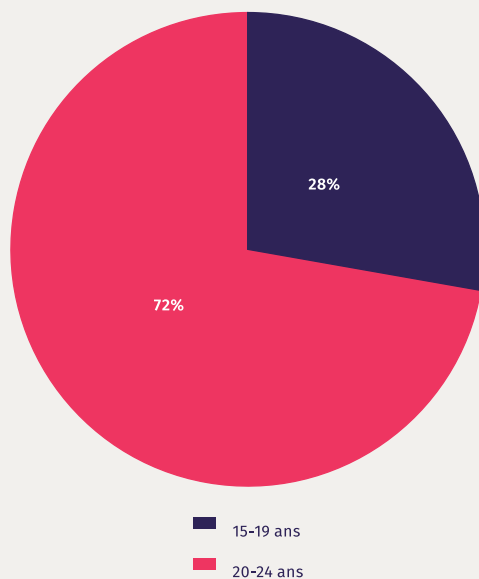
RÉGION DE RÉSIDENCE	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Boucle du Mouhoun	151 906	7,6	209 352	9,1	361 258	8,4
Nord	128 450	6,4	201 072	8,8	329 522	7,7
Plateau Central	98 651	4,9	115 038	5,0	213 689	5,0
Sahel	145 210	7,2	171 007	7,5	316 218	7,4
Sud-Ouest	74 488	3,7	92 501	4,0	166 989	3,9
Cascades	98 767	4,9	97 095	4,2	195 861	4,6
Centre	350 880	17,5	328 919	14,3	679 799	15,8
Centre-Est	126 496	6,3	196 604	8,6	323 100	7,5
Centre-Nord	233 876	11,7	208 028	9,1	441 904	10,3
Centre-Ouest	139 567	7,0	162 663	7,1	302 230	7,0
Centre-Sud	64 903	3,2	87 248	3,8	152 151	3,5
Est	180 158	9,0	202 907	8,8	383 065	8,9
Hauts-Bassins	211 280	10,5	222 410	9,7	433 690	10,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les jeunes âgés de 15 à 29 ans résident majoritairement en milieu rural, 71,6 pour cent, contre 28,4 pour cent de jeunes en milieu urbain.

GRAPHIQUE 3.2

Répartition des jeunes selon le milieu de résidence



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

L'analyse selon le statut matrimonial révèle que les jeunes de 15 à 29 ans sont majoritairement célibataires (63,9 pour cent) et que plus de trois jeunes sur dix (32,8 pour cent) sont mariés. Le célibat est plus répandu chez les jeunes hommes (82,2 pour cent) que chez les jeunes femmes (47,8 pour cent).

TABLEAU 3.2

Répartition des jeunes selon le statut matrimonial et le sexe

STATUT MATRIMONIAL	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Célibataire	1 647 673	82,2	1 097 622	47,8	2 745 295	63,9
Marié	304 769	15,2	1 106 042	48,2	1 410 811	32,8
Veuf/veuve	s.o.	s.o.	12 953	0,6	12 953	0,3
Divorcé(e)/séparé(e)	s.o.	s.o.	13 145	0,6	13 145	0,3
Non classifié	52 190	2,6	65 081	2,8	117 271	2,7

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Concernant la migration, les résultats de l'enquête montrent que 97,5 pour cent des jeunes burkinabè âgés de 15 à 29 ans sont nés au Burkina Faso et que 99,6 pour cent sont de nationalité burkinabè. Par ailleurs, 6,0 pour cent des jeunes ont déjà vécu en dehors du Burkina Faso, avec une proportion plus élevée chez les jeunes hommes (7,5 pour cent) que chez les jeunes femmes (4,6 pour cent). Les deux destinations principales pour ces jeunes ayant migré étaient la Côte d'Ivoire pour 84,5 pour cent d'entre eux, et le Mali pour 8,6 pour cent des jeunes. Parmi les principales raisons de cette migration, 57,5 pour cent des jeunes ayant déjà vécu en dehors du Burkina Faso ont rejoint leur famille à l'étranger. Cette raison est davantage citée chez les jeunes femmes (70,2 pour cent) que chez les jeunes hommes (48,6 pour cent). L'autre raison principale évoquée est l'envie de trouver un meilleur emploi pour 18,2 pour cent des jeunes ayant eu au moins une expérience à l'étranger. Cette raison est davantage mentionnée par les jeunes hommes (24,9 pour cent) que par les jeunes femmes (8,7 pour cent).

TABLEAU 3.3

Répartition des jeunes selon le lieu de naissance, la nationalité, un séjour à l'étranger, la raison de la migration et le sexe

	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Naissance au Burkina Faso	1 950 997	97,3	2 242 382	97,7	4 193 379	97,5
Nationalité burkinabè	1 993 210	99,4	2 287 404	99,7	4 280 614	99,6
Migration						
Déjà vécu en dehors du Burkina Faso	149 932	7,5	105 792	4,6	255 724	6,0
En Côte d'Ivoire	118 801	79,2	97 344	92,0	216 145	84,5
Au Mali	15 234	10,2	6 860	6,5	22 095	8,6
Autre	15 897	10,6	1 588	1,5	17 485	6,8
Raison principale de la migration						
Trouver un meilleur emploi	37 285	24,9	9 214	8,7	46 500	18,2
Rejoindre des membres de la famille	72 833	48,6	74 227	70,2	147 059	57,5
Autre	39 815	26,6	22 351	21,1	62 165	24,3

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.2 RÉUSSITE SCOLAIRE

Plus de la moitié (63,3 pour cent) des jeunes burkinabè de 15 à 29 ans ne sont pas en études au moment de l'enquête, soit parce qu'ils n'ont jamais été à l'école, soit parce qu'ils ont terminé leur instruction. La proportion des jeunes se trouvant dans un niveau d'instruction postprimaire est de 21,1 pour cent alors que 12,8 pour cent ont atteint le niveau secondaire et supérieur. L'analyse selon le sexe montre que, dans la population des hommes âgés de 15 à 29 ans, 59 pour cent ne sont pas en études. Cette proportion est plus élevée chez les femmes de cette même tranche d'âge, s'établissant à 67,1 pour cent.

L'analyse selon le milieu de résidence indique que la proportion des jeunes n'étant pas en études est nettement plus élevée chez les jeunes vivant en milieu rural (69,9 pour cent) que chez les jeunes vivant en milieu urbain (46,6 pour cent).

TABLEAU 3.4

Répartition des jeunes selon le niveau d'études actuel¹, le milieu de résidence et le sexe

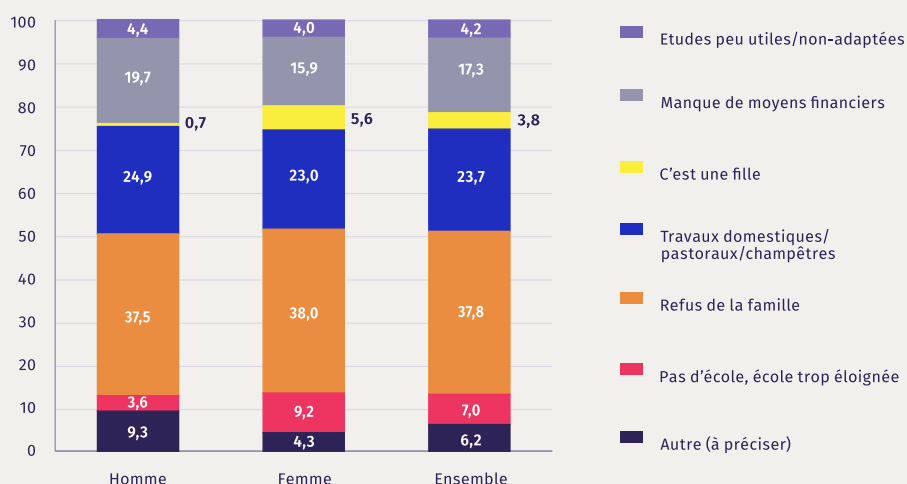
	MASCULIN		FÉMININ		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Urbain						
Pas en étude	254 834	41,7	313 845	51,6	568 679	46,6
Primaire	14 734	2,4	14 485	2,4	29 219	2,4
Post-primaire	144 536	23,6	146 271	24,1	290 807	23,9
Secondaire	130 003	21,3	102 310	16,8	232 314	19,1
Supérieur	67 434	11,0	30 854	5,1	98 288	8,1
Rural						
Pas en étude	926 900	66,5	1 225 697	72,7	2 152 597	69,9
Primaire	51 440	3,7	37 667	2,2	89 107	2,9
Post-primaire	276 630	19,9	341 379	20,2	618 009	20,1
Secondaire	129 411	9,3	81 798	4,8	211 209	6,9
Supérieur	8 711	0,6	537	0,0	9 248	0,3
Ensemble						
Pas en étude	1 181 733	59,0	1 539 542	67,1	2 721 275	63,3
Primaire	66 174	3,3	52 152	2,3	118 326	2,8
Postprimaire	421 166	21,0	487 650	21,2	908 816	21,1
Secondaire	259 414	12,9	184 109	8,0	443 523	10,3
Supérieur	76 145	3,8	31 390	1,4	107 536	2,5

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Dans l'ensemble, le principal motif de non-scolarisation des jeunes burkinabè est le refus des parents. En effet, environ 37,8 pour cent des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés évoquent comme motif le refus de la famille. Comme autres raisons principales de n'avoir jamais été à l'école figurent aussi les travaux domestiques, pastoraux et champêtres (23,7 pour cent), le manque de moyens financiers (17,3 pour cent), et l'absence d'école ou une école trop éloignée (7 pour cent).

GRAPHIQUE 3.3

Répartition des jeunes n'ayant jamais été scolarisés, selon le sexe et le motif (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.3 CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES DES JEUNES

En observant la situation financière des ménages des jeunes, on constate dans l'ensemble que près de six jeunes sur dix vivent dans des ménages ayant une situation difficile ou plutôt difficile au moment de l'enquête en 2019 au Burkina Faso. Par ailleurs, 33,5 pour cent des jeunes habitent dans des ménages de niveau assimilable à la moyenne nationale. En outre, seuls 7,1 pour cent des jeunes se trouvent dans un ménage aisé ou plutôt aisé.

Selon le milieu de résidence, la situation financière est plus précaire dans le milieu rural. En effet, environ sept jeunes sur dix dans ce milieu habitent dans des ménages faisant face à une situation financière difficile ou plutôt difficile. En milieu urbain, un jeune sur deux vit dans un ménage connaissant une situation financière identique à la moyenne nationale.

TABEAU 3.5

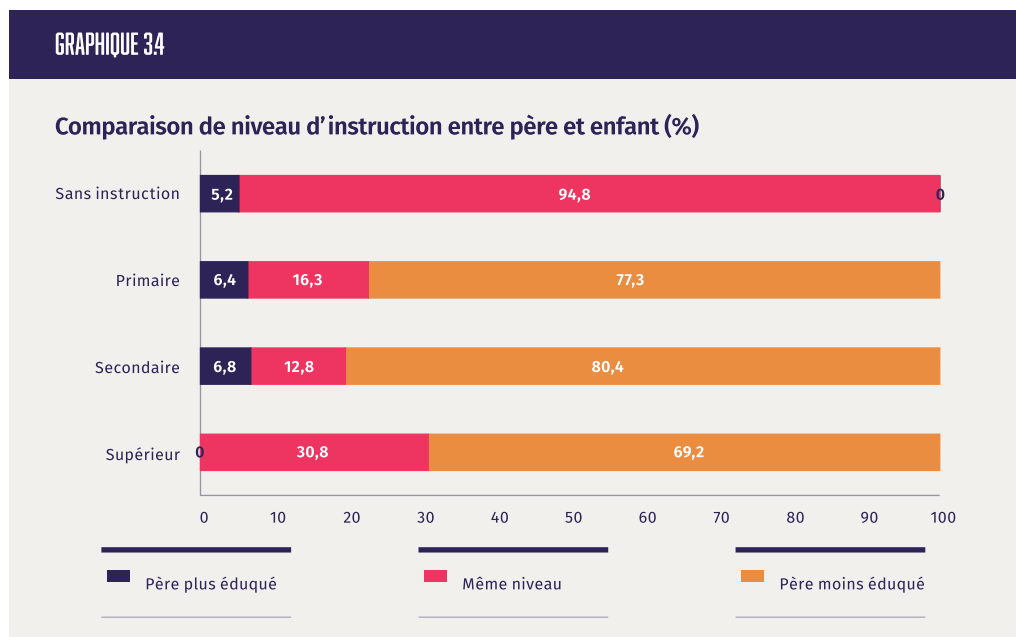
Répartition des jeunes selon la situation financière des ménages et le milieu de résidence

SITUATION FINANCIÈRE DU MÉNAGE	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Aisée	27 193	2,2	25 175	0,8	52 368	1,2
Plutôt aisée	136 089	11,2	116 543	3,8	252 631	5,9
Moyenne nationale	609 702	50,0	828 808	26,9	1 438 509	33,5
Plutôt difficile	369 691	30,3	1 752 785	56,9	2 122 476	49,4
Difficile	76 632	6,3	356 858	11,6	433 490	10,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

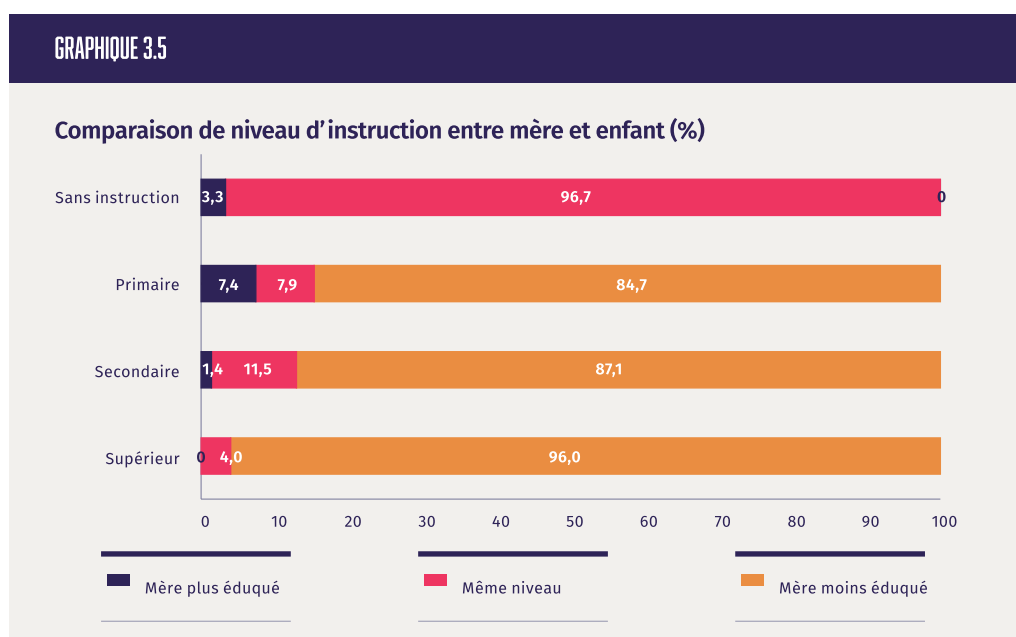
La majorité des jeunes ont un niveau d'instruction plus élevé que celui de leur père quel que soit le niveau d'études atteint. Par exemple, 69,2 pour cent des jeunes avec un niveau d'études supérieur ont un niveau d'instruction plus élevé que leur père. Cette proportion s'établit à 77,3 pour cent chez les jeunes ayant un niveau primaire et à 80,4 pour cent chez ceux qui ont un niveau secondaire.

Parmi les jeunes sans instruction, seulement 5,2 pour cent ont un père plus instruit.



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

La différence de niveau d'instruction entre la mère et l'enfant jeune est encore plus prononcée qu'entre le père et l'enfant. Par ailleurs, plus le niveau d'instruction des jeunes est élevé plus la présence de mères moins instruites qu'eux est observée. En effet, 96,0 pour cent des jeunes qui ont un niveau d'études supérieur sont plus instruits que leur mère. Ce pourcentage est en baisse de 8,9 points au niveau secondaire et s'établit à 84,7 pour cent au niveau primaire. Seulement 3,3 pour cent des jeunes sans instruction ont une mère plus instruite qu'eux.



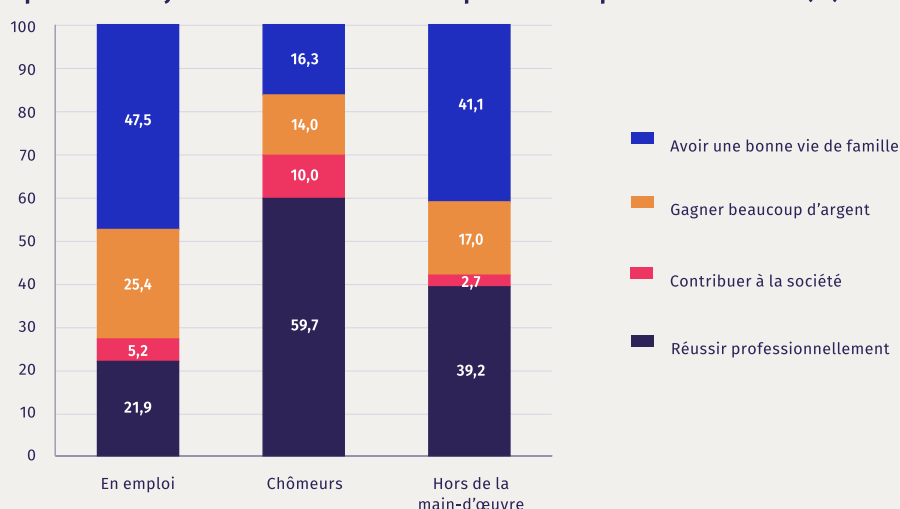
Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.4 ASPIRATIONS ET OBJECTIFS DE VIE

Il ressort de l'analyse des aspirations selon le statut d'occupation que 47,5 pour cent des jeunes en emploi aspirent à avoir une bonne vie de famille. Ce taux s'établit à 41,1 pour cent pour les jeunes hors de la main-d'œuvre et à 16,3 pour cent pour les jeunes chômeurs. À l'inverse, la réussite professionnelle est la préoccupation majeure pour 59,7 pour cent de jeunes chômeurs, pour 39,2 pour cent des jeunes hors de la main-d'œuvre et pour 21,9 pour cent des jeunes en emploi. Enfin, gagner beaucoup d'argent est une préoccupation majeure pour 25,4 pour cent des jeunes en emploi, pour 14 pour cent des jeunes au chômage et pour 17,0 pour cent des jeunes hors du marché du travail.

GRAPHIQUE 3.6

Répartition des jeunes selon le statut d'occupation et l'aspiration dans la vie (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Lorsque l'on demande aux jeunes burkinabè actuellement en études ou en formation pour qui, idéalement, ils aimeraient travailler, 66,9 pour cent d'entre eux répondent qu'ils aimeraient être employés par l'État, avec une proportion plus marquée chez les jeunes femmes (72,3 pour cent) que chez les jeunes hommes (62,0 pour cent). Quant à l'envie de créer sa propre affaire ou exploitation agricole, c'est le souhait de 26,2 pour cent des jeunes âgés de 15 à 29 ans étant encore en études. La proportion est relativement plus grande en milieu urbain (31,7 pour cent) qu'en milieu rural (22,4 pour cent).

TABLEAU 3.6

Répartition des jeunes actuellement en études ou en formation selon leur aspiration professionnelle, le sexe et le milieu de résidence

	HOMME		FEMME		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Créer ma propre affaire/ exploitation agricole	239 042	29,0	174 412	23,1	205 948	31,7	207 507	22,4	413 454	26,2
Travailler pour l'État, le secteur public	510 306	62,0	546 217	72,3	400 385	61,5	656 138	70,7	1 056 523	66,9
Autre	73 551	8,9	34 671	4,6	44 295	6,8	63 928	6,9	108 223	6,9

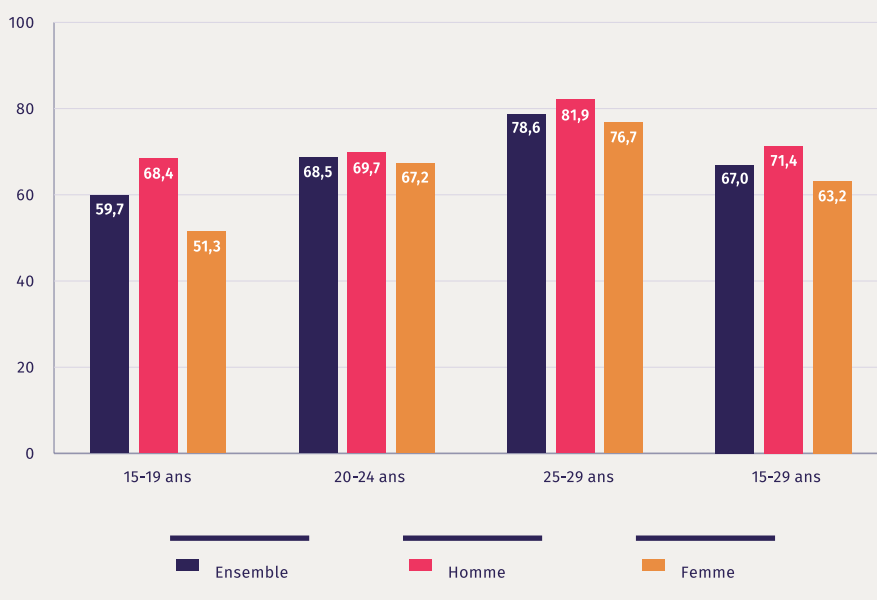
Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.5 STATUT D'ACTIVITÉ ACTUELLE DE LA JEUNESSE

L'analyse des indicateurs du marché du travail montre que 67,0 pour cent de la population âgée de 15 à 29 ans participent activement au marché du travail contre 33,0 pour cent qui se trouvent hors de la main-d'œuvre. Une répartition selon le sexe révèle que les jeunes de sexe masculin sont plus actifs sur le marché du travail quelle que soit la tranche d'âge, 71,4 pour cent des jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans faisant partie de la main-d'œuvre contre 63,2 pour cent des jeunes femmes. Comme attendu, le taux de jeunes en emploi est plus élevé dans la tranche d'âge de 25 à 29 ans, s'établissant à 78,6 pour cent contre 68,5 pour cent pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans, et à 59,7 pour cent pour la tranche d'âge de 15 à 19 ans.

GRAPHIQUE 3.7

Répartition des jeunes dans la main-d'œuvre selon le groupe d'âge (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.6 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES CHÔMEURS

Le taux de chômage est de 6,9 pour cent chez les jeunes burkinabè entre 15 et 29 ans. Une fluctuation de cet indicateur est observée selon la tranche d'âge allant de 5,8 pour cent pour les jeunes de 25 à 29 ans à 8,7 pour cent pour ceux âgés de 20 à 24 ans.

Pour les jeunes de 15 à 29 ans, le chômage touche plus les hommes (7,9 pour cent) que les femmes (5,9 pour cent). Cette remarque est valable pour les jeunes de 20 à 24 ans et les jeunes de 25 à 29 ans. Quant aux jeunes de 15 à 19 ans, le taux de chômage des femmes (6,3 pour cent) est sensiblement égal à celui des hommes (6,0 pour cent). L'analyse des résultats selon le milieu de résidence montre que les jeunes résidant en milieu urbain sont plus affectés par le chômage que ceux résidant en milieu rural. En effet, le taux de chômage des jeunes en milieu urbain est de 17,4 pour cent contre 3,7 pour cent en milieu rural. Cette disparité est encore plus prononcée chez les femmes, dont les taux de chômage en milieu urbain et rural sont respectivement de 19,8 et 2,1 pour cent. Pour les hommes, le taux de chômage urbain est de 15,8 pour cent, contre 5,4 pour cent dans le milieu rural.

TABLEAU 3.7

Le chômage selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe

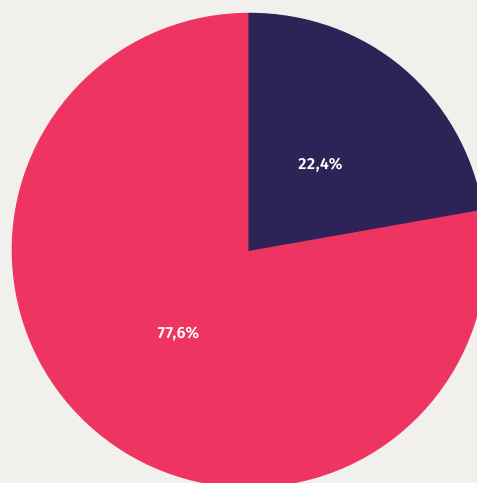
	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Groupe d'âge						
15-19 ans	37 961	6,0	31 273	6,3	69 233	6,1
20-24 ans	54 894	11,2	27 823	6,0	82 717	8,7
25-29 ans	20 859	6,7	26 194	5,3	47 054	5,8
15-29 ans	113 714	7,9	85 290	5,9	199 004	6,9
Milieu de résidence						
Urbain	54 626	15,8	62 307	19,8	116 934	17,4
Rural	59 088	5,4	22 982	2,1	82 070	3,7

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

La majorité des chômeurs de 15 à 29 ans sont des primo-demandeurs d'emploi (77,6 pour cent). Seulement 22,4 pour cent des chômeurs ont travaillé antérieurement.

GRAPHIQUE 3.8

Catégories de chômeurs



■ Chômeurs précédemment employés
■ Chômeurs à la recherche de leur premier emploi

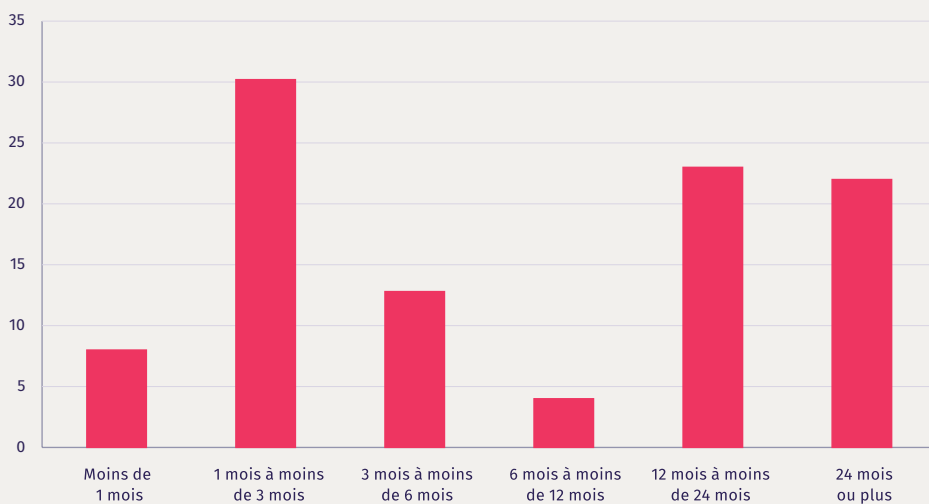
Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Concernant la durée de recherche d'emploi, 23,0 pour cent des chômeurs recherchent un emploi depuis plus d'une année et tout au plus deux ans, et 30,2 pour cent ont une durée d'attente de moins de trois mois.

Les chômeurs de très longue durée sont ceux qui recherchent un emploi depuis plus de deux ans. Ils représentent 22,0 pour cent des jeunes chômeurs burkinabè.

GRAPHIQUE 3.9

Proportion des chômeurs en fonction de la durée de recherche du futur emploi (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.7 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES HORS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Au moment de l'enquête en 2019, la population des jeunes burkinabè hors de la main-d'œuvre s'élève à 1 417 724 dont 572 837 hommes et 844 943 femmes. Le taux de jeunes en dehors du marché du travail est donc de 33,0 pour cent pour l'ensemble de population âgée de 15 à 29 ans. L'inactivité touche davantage les jeunes femmes (36,8 pour cent) que les jeunes hommes (28,6 pour cent). La répartition de cette population hors de la main-d'œuvre selon le groupe d'âge souligne qu'elle est, globalement, plus importante pour les 15 à 19 ans, le phénomène étant moins marqué pour les 25 à 29 ans. Cette tendance est la même selon le sexe. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les plus jeunes sont majoritairement des élèves et des étudiants qui ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi. L'analyse selon le milieu de résidence montre que l'inactivité des jeunes est beaucoup plus marquée dans le milieu urbain (44,8 pour cent) que dans le milieu rural (28,3 pour cent).

La raison principale qui explique que les jeunes burkinabè se retrouvent hors de la main-d'œuvre est que la plupart sont en études ou en formation professionnelle (59,4 pour cent). Cette raison occupe une part plus importante chez les jeunes hommes (73,5 pour cent) que chez les jeunes femmes (50,0 pour cent). L'inactivité chez les jeunes femmes a également trait aux travaux domestiques (21,6 pour cent), alors que cette raison n'est évoquée que pour 3,1 pour cent des jeunes hommes hors de la main-d'œuvre.

TABLEAU 3.8

Répartition des jeunes hors de la main-d'œuvre selon le groupe d'âge, le milieu de résidence et le sexe

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Groupe d'âge						
15-19	291 959	31,6	469 616	48,7	761 503	40,4
20-24	211 739	30,3	225 342	32,8	437 045	31,5
25-29	69 139	18,1	149 985	23,3	219 177	21,4
15-29	572 837	28,6	844 943	36,8	1 417 724	33,0
Milieu de résidence						
Urbain	265,376	43,4	281,159	46,3	546,535	44,8
Rural	307,467	22,1	563,800	33,4	871,267	28,3

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

TABLEAU 3.9

Répartition des jeunes hors de la main-d'œuvre selon la raison de l'inactivité et le sexe

RAISON ÉVOQUÉE	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Étudiant/élève	420 883	73,5	423 629	50,0	844 512	59,4
Travaux domestiques	18 002	3,1	289 208	34,1	307 210	21,6
Manque d'emploi	15 023	2,6	18 410	2,2	33 432	2,4
Autre	118 762	20,7	116 772	13,8	235 534	16,6

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.7.1 JEUNES NI EN EMPLOI, NI EN FORMATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

L'ETVA révèle que le nombre de jeunes burkinabè âgés de 15 à 29 ans qui sont ni emploi, ni en formation scolaire ou professionnelle se monte à 658 560, représentant 15,3 pour cent de l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge.

Cette forme d'inactivité touche davantage les jeunes femmes (20,3 pour cent) que les jeunes hommes (9,6 pour cent). Cette différence entre les sexes s'explique notamment par le fait que les jeunes femmes sont plus affectées aux tâches domestiques que les jeunes hommes (voir tableau précédent).

TABLEAU 3.10

Répartition des jeunes ni emploi, ni en formation scolaire ou professionnelle selon le groupe d'âge et le sexe

GROUPE D'ÂGE	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
15-19	68 900	7,5	157 343	16,3	226 242	12,0
20-24	83 471	11,9	160 042	23,3	243 513	17,6
25-29	39 230	10,3	149 575	23,2	188 805	18,4
15-29	191 601	9,6	466 959	20,3	658 560	15,3

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES AYANT UN EMPLOI

3.8.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES JEUNES EN EMPLOI SELON L'ÂGE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

Au Burkina Faso, le nombre des jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant un emploi est estimé à 2 682 668 en 2019 selon les données de l'ETVA, soit 62,4 pour cent des individus de cette tranche d'âge. Ce taux est plus élevé chez les jeunes hommes (65,8 pour cent) que chez les jeunes femmes (59,5 pour cent). Le taux d'emploi augmente avec l'âge. En effet, au niveau des jeunes de 15 à 19 ans, 56,0 pour cent sont en emploi, contre 62,5 pour cent pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans, puis 74,1 pour cent pour les jeunes de 25 à 29 ans. L'analyse selon le milieu de résidence révèle un taux d'emploi plus important en milieu rural (69,1 pour cent) qu'en milieu urbain (45,6 pour cent).

TABLEAU 3.11

Répartition des jeunes en emploi par groupe d'âge, milieu de résidence et sexe

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Groupe d'âge						
15-19	593 430	64,3	463 005	48,0	1 056 434	56,0
20-24	433 087	61,9	433 245	63,1	866 332	62,5
25-29	291 558	76,4	468 344	72,7	759 901	74,1
15-29	1 318 075	65,8	1 364 593	59,5	2 682 668	62,4
Milieu de résidence						
Urbain	291 538	47,7	264 298	43,5	555 836	45,6
Rural	1 026 537	73,7	1 100 295	65,2	2 126 831	69,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8.2 STATUT DANS L'EMPLOI, SECTEUR D'ACTIVITÉ, PROFESSION ET EMPLOI INFORMEL

La ventilation des jeunes selon le statut dans l'emploi révèle que 18,7 pour cent des jeunes sont des travailleurs indépendants. Le nombre des travailleurs familiaux est estimé à 1 800 909 individus, soit 67,1 pour cent des jeunes, représentant 75,4 pour cent des jeunes en emploi dans le milieu rural et 35,4 pour cent des jeunes en emploi en milieu urbain. Cela laisse peu de place au travail salarié qui ne représente que 10,4 pour cent de l'ensemble des jeunes en emploi de 15 à 29 ans, avec une différence marquée entre le milieu urbain (29,1 pour cent) et le milieu rural (5,5 pour cent). Le travail indépendant est largement dominé par les travailleurs à leur propre compte qui représentent 98,5 pour cent.

TABLEAU 3.12

Répartition des jeunes en emploi par groupe d'âge, milieu de résidence et sexe

STATUT DANS L'EMPLOI	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Employé	163 061	12,4	115 066	8,4	161 724	29,1	116 403	5,5	278 127	10,4
Travailleur indépendant	247 507	18,8	255 282	18,7	128 475	23,1	374 314	17,6	502 789	18,7
Employeur	5 319	2,1	2 354	0,9	4 215	3,3	3 458	0,9	7 673	1,5
Travailleur à son propre compte	242 188	97,9	252 928	99,1	124 260	96,7	370 856	99,1	495 117	98,5
Travailleur familial	832 094	63,1	968 815	71	196 915	35,4	1 603 995	75,4	1 800 909	67,1
Travailleur non classé	75 413	5,7	25 430	1,9	68 723	12,4	32 120	1,5	100 843	3,8

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

L'analyse des grands groupes d'emploi CIP-08 dans lesquels évoluent les jeunes occupés montre que 68,9 pour cent d'entre eux sont employés comme agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Le reste des occupations des jeunes en emploi se répartit en personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (10,0 pour cent), en professions élémentaires (6,8 pour cent) et en métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (6,0 pour cent).

Une analyse des secteurs dans lesquels évoluent les jeunes occupés montre que ces derniers sont principalement en activité dans l'agriculture (71,7 pour cent) et les services (19,1 pour cent). L'industrie compte, elle, 9 pour cent des jeunes employés, avec une proportion d'hommes (13,3 pour cent) supérieure à celle des femmes (4,9 pour cent).

L'ETVA montre aussi que, au moment de l'enquête en 2019, le secteur formel ne représente que 3,3 pour cent des emplois de l'ensemble du pays. Le reste des emplois se trouve dans le secteur informel (33,9 pour cent) et, surtout, dans les ménages (62,9 pour cent). La différence dans la répartition des emplois par secteur est marquée entre milieu rural et milieu urbain. En effet, dans le milieu urbain, la proportion des emplois se trouvant dans le secteur informel est de 65,6 pour cent, celle dans le secteur formel est de 13,7 pour cent et celle dans les ménages de 20,6 pour cent. En milieu rural, ces proportions sont de 25,6 pour cent dans le secteur informel, de 0,5 pour cent dans le secteur formel et de 73,9 pour cent dans

les ménages. Par ailleurs, l'emploi informel est une réalité pour 98,9 pour cent des jeunes burkinabè en emploi. Le taux est plus élevé dans le milieu rural (99,6 pour cent) que dans le milieu urbain (96,1 pour cent), et est supérieur pour les jeunes femmes (99,2 pour cent) par rapport aux jeunes hommes (98,6 pour cent).

TABLEAU 3.13

Répartition des jeunes en emploi selon le secteur d'activité (CITI révision 4), l'occupation professionnelle (CITP-08) et le sexe

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Secteur d'activité [CITI révision 4]						
Agriculture	916 217	69,5	1 007 177	73,8	1 923 394	71,7
Industrie	175 073	13,3	66 580	4,9	241 653	9,0
Services	226 785	17,2	286 012	21,0	512 797	19,1
Activité professionnelle [CITP-08]						
Directeurs, cadres de direction et gérants	11 380	0,9	22 469	1,7	33 850	1,3
Professions intellectuelles et scientifiques	18 355	1,4	4 401	0,3	22 756	0,8
Professions intermédiaires	32 655	2,5	37 290	2,7	69 946	2,6
Employés de type administratif	10 951	0,8	15 925	1,2	26 876	1,0
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	103 062	7,8	163 405	12,0	266 467	10,0
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	870 223	66,0	975 222	71,7	1 845 445	68,9
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	130 734	9,9	30 051	2,2	160 785	6,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	58 464	4,4	10 760	0,8	69 224	2,6
Professions élémentaires	81 090	6,2	100 245	7,4	181 335	6,8
Professions militaires	1 160	0,1	0,0	0,0	1 160	0,0

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que la composition selon le statut dans l'emploi des jeunes varie fortement d'un secteur à l'autre. En effet, le secteur informel est composé de travailleurs à leur propre compte (39,2 pour cent), d'aides familiaux (36,1 pour cent) et d'employés (23,8 pour cent). De son côté, le secteur formel comprend une grande majorité d'employés (79,2 pour cent) et d'aides familiaux (16,7 pour cent). Enfin, le secteur ménage est lui très majoritairement constitué d'aides familiaux (88,6 pour cent).

TABLEAU 3.14

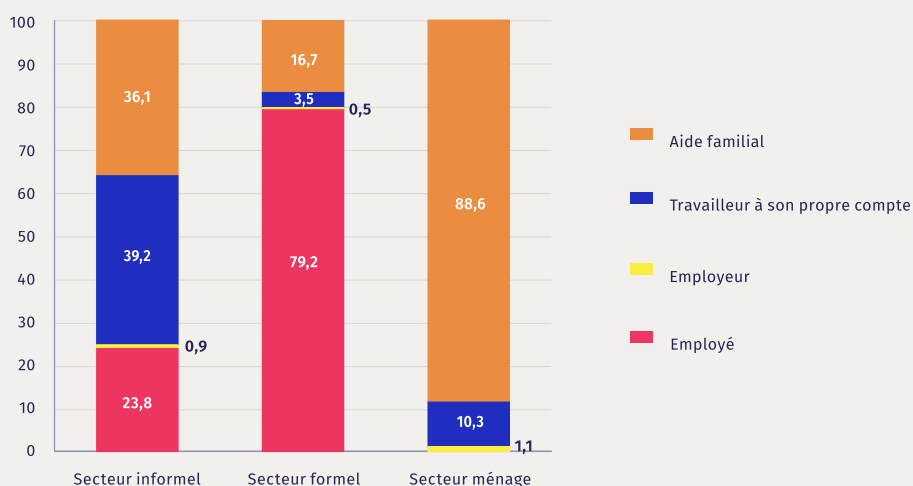
Répartition des jeunes selon le secteur, l'emploi, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Secteur										
Secteur informel	491 361	37,3	416 975	30,6	364 865	65,6	543 471	25,6	908 336	33,9
Secteur formel	43 982	3,3	43 176	3,2	76 370	13,7	10 788	0,5	87 158	3,3
Secteur ménage	782 732	59,4	904 441	66,3	114 601	20,6	1 572 572	73,9	1 687 173	62,9
Emploi										
Emploi informel	1 299 431	98,6	1 353 105	99,2	534 335	96,1	2 118 201	99,6	2 652 536	98,9
Emploi formel	18 644	1,4	11 488	0,8	21 502	3,9	8 630	0,4	30 132	1,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

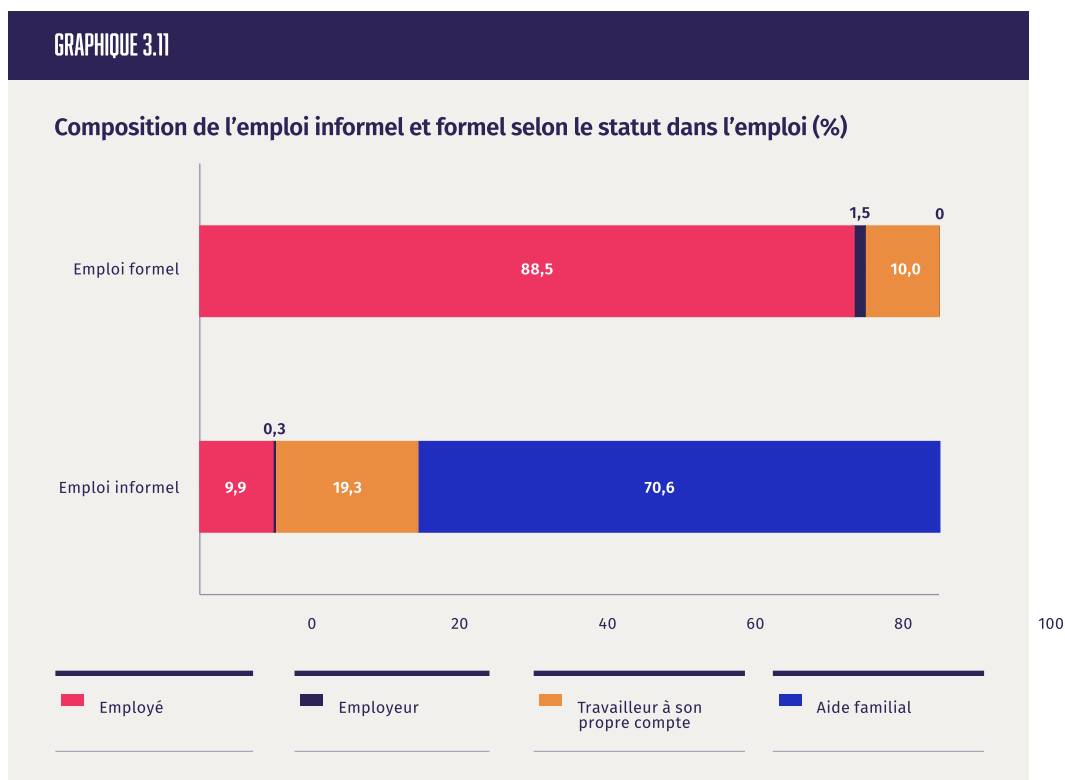
GRAPHIQUE 3.10

Composition des secteurs informel, formel et ménage selon le statut dans l'emploi (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

La composition des emplois selon le statut dans l'emploi montre que les emplois formels sont en très grande partie composés d'employés (88,5 pour cent), puis de travailleurs à leur propre compte (10,0 pour cent). Les emplois informels comprennent 70,6 pour cent d'aides familiaux, 19,3 pour cent de travailleurs à leur propre compte et 9,9 pour cent d'employés.



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8.3 CONDITION DES JEUNES EN EMPLOI SALARIÉ

Au Burkina Faso, l'emploi des jeunes salariés est précaire. En effet, 82,4 pour cent des engagements qui lient les employés à leurs employeurs sont contractés verbalement. La situation est plus préoccupante chez les femmes (86,6 pour cent) et en milieu rural (86,7 pour cent).

Les contrats à durée indéterminée (CDI) représentent 66,1 pour cent de l'ensemble des engagements des jeunes salariés de 15 à 29 ans. Ce constat est plus prononcé en milieu urbain (69,1 pour cent) et chez les jeunes femmes (75,1 pour cent). Il faut ajouter que 70,0 pour cent des contrats à durée déterminée (CDD) ont une échéance de moins de six mois. Cela est plus marqué chez les hommes (71,8 pour cent) et en milieu rural (80,6 pour cent) où le travail saisonnier est très répandu.

Dans l'ensemble, les CDD s'expliquent en général par le travail saisonnier (48 pour cent), mais aussi par le travail occasionnel et journalier (22,6 pour cent) et les formations et stages (11,7 pour cent). Le CDD a largement trait au travail saisonnier en milieu rural (73,8 pour cent), alors qu'en milieu urbain le motif principal est le travail occasionnel (34,1 pour cent).

En moyenne, les jeunes salariés ont un salaire de 57 292 francs CFA avec une dispersion de 58 317, soit près du double du SMIG2. Le salaire maximal des jeunes se situe à 600 000 francs CFA. Quant au salaire minimum, il est de 6 667 francs CFA (inférieur au SMIG).

Au Burkina Faso, l'emploi salarié des jeunes se caractérise par sa faible couverture sociale. En effet, seulement 9,5 pour cent des jeunes salariés cotisent à une sécurité sociale. Cette situation est exacerbée dans le milieu rural (5,6 pour cent) et chez les jeunes femmes (7,6 pour cent).

La précarité de l'emploi salarié des jeunes burkinabè se manifeste aussi par le faible pourcentage de jeunes salariés bénéficiant d'un congé payé (17,9 pour cent), d'un congé de paternité/maternité (15,5 pour cent) ou d'un congé maladie (18,5 pour cent).

TABLEAU 3.15

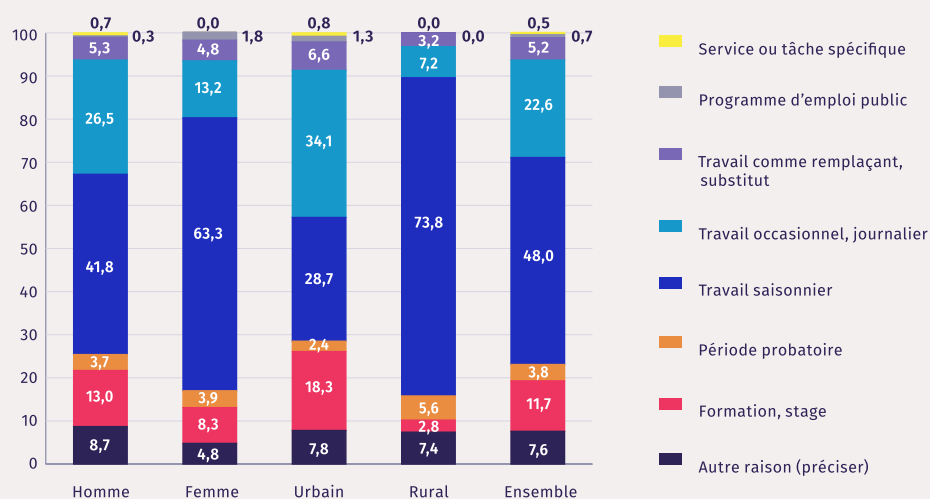
Répartition des jeunes salariés selon le type et la nature du contrat, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Type de contrat										
Contrat écrit	33 444	20,5	15 407	13,4	33 406	20,7	15 445	13,3	48 851	17,6
Contrat oral	129 617	79,5	99 659	86,6	128 318	79,3	100 958	86,7	229 275	82,4
Nature du contrat										
Contrat à durée indéterminée	97 488	59,8	86 413	75,1	111 677	69,1	72 224	62,1	183 901	66,1
Contrat à durée déterminée	65 573	40,2	28 653	24,9	50 047	31,0	44 179	38,0	94 226	33,9
Moins de 6 mois	47 100	71,8	18 887	65,9	30 399	60,7	35 589	80,6	65 987	70,0
6 mois à moins de 12 mois	8 068	12,3	3 812	13,3	9 366	18,7	2 513	5,7	11 879	12,6
12 mois ou plus	10 405	15,9	5 955	20,8	10 282	20,5	6 077	13,8	16 359	17,4

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

GRAPHIQUE 3.12

Répartition des jeunes salariés en CDD selon le motif du CDD, le sexe et le milieu de résidence (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

TABLEAU 3.16

Revenus des jeunes salariés selon le sexe et le milieu de résidence (en francs CFA)

	HOMME	FEMME	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Moyenne	63 963	47 138	63 054	49 915	57 292
Écart type	63 378	47 884	63 573	49 838	58 317
Maximum	600 000	250 000	600 000	250 000	600 000
Minimum	6 667	7 500	7 500	6 667	6 667

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

TABLEAU 3.17

Répartition des jeunes salariés selon la sécurité sociale, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cotisation à une sécurité sociale	17 719	10,9	8 759	7,6	19 995	12,4	6 483	5,6	26 478	9,5
Congé payé	27 192	16,7	23 222	19,7	38 599	23,9	11 212	9,63	49 811	17,9
Congé maladie	30 636	18,8	22 437	18,0	40 136	24,8	11 212	9,63	51 348	18,5
Congé de maternité/paternité	25 723	15,8	17 360	15,1	27 832	17,2	15 251	13,1	43 083	15,5

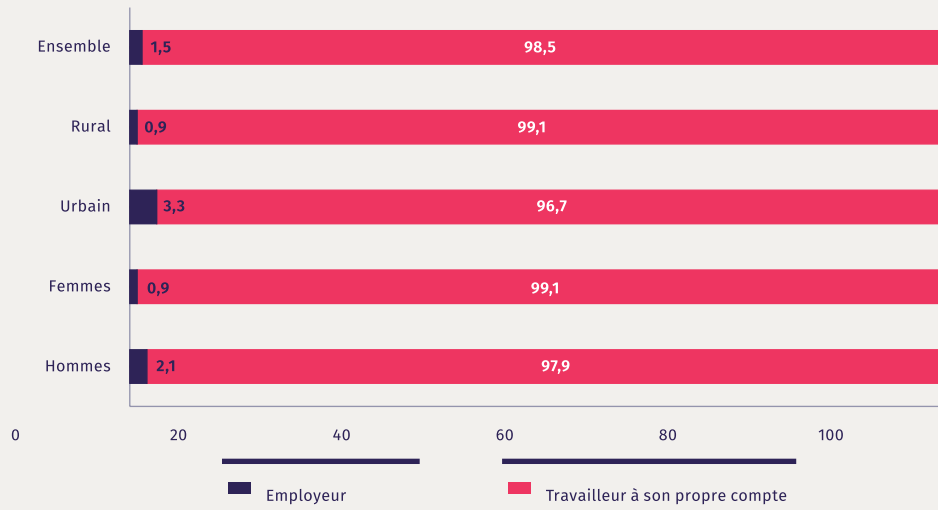
Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8.4 EMPLOI INDÉPENDANT

Les travailleurs indépendants représentent 18,7 pour cent des jeunes de 15 à 29 ans en emploi. Sur les 502 789 jeunes travailleurs indépendants, 98,5 pour cent sont des travailleurs à leur propre compte. Seulement 1,5 pour cent de ces jeunes travailleurs indépendants sont des employeurs. L'entrepreneuriat des jeunes est donc faiblement pourvoyeur d'emplois. Selon le milieu de résidence, la proportion des jeunes travailleurs pourvoyeurs d'emplois est plus élevée en milieu urbain (3,3 pour cent) qu'en milieu rural (0,9 pour cent). Il en est de même entre les hommes (2,1 pour cent) et les femmes (0,9 pour cent).

GRAPHIQUE 3.13

Répartition des jeunes indépendants selon la nature du travail indépendant, le sexe et le milieu de résidence (%)

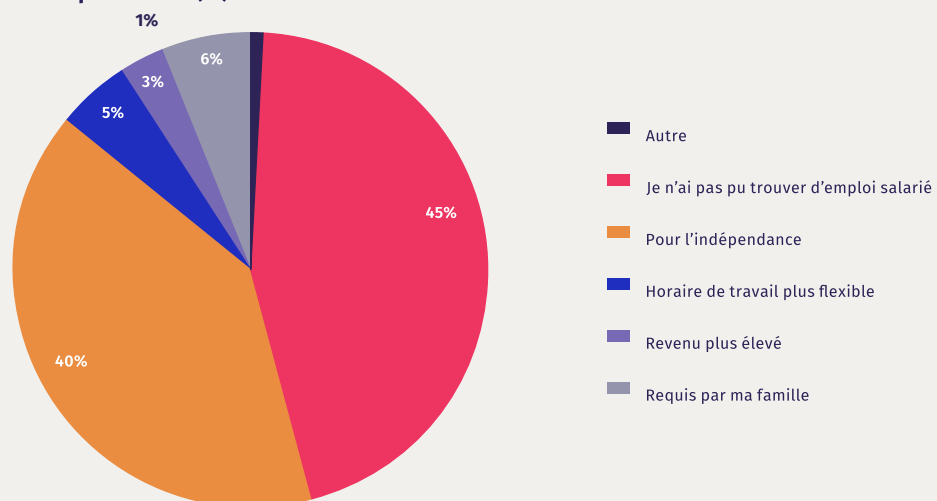


Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Le manque d'emplois salariés (45,2 pour cent) est la principale raison qui pousse les jeunes indépendants à se tourner vers l'entrepreneuriat. Ce motif est plus avancé par les jeunes femmes indépendantes (48,0 pour cent) et par les jeunes indépendants vivant en milieu rural (47,6 pour cent). En outre, environ deux jeunes indépendants sur cinq avancent comme raison le besoin d'indépendance qui les a conduits à choisir cette voie. Parmi les autres raisons qui motivent les jeunes à opter pour l'entrepreneuriat, il y a la pression familiale qui concerne près de 6 pour cent des jeunes travailleurs indépendants.

GRAPHIQUE 3.14

Répartition des jeunes travailleurs indépendants selon le motif de la décision de l'entrepreneuriat (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Au Burkina Faso, les jeunes entrepreneurs ont faiblement accès aux financements des organismes publics, des ONG, du système financier formel et des systèmes bancaire et financier décentralisés selon les chiffres de l'ETVA 2019.

Dans la majeure partie des cas, les jeunes travailleurs indépendants financent leur entreprise par l'apport de fonds propres ou avec l'aide de la famille ou d'amis. En effet, 37,9 pour cent d'entre eux déclarent avoir eu recours à leurs propres économies pour financer leur entreprise. Cette proportion est plus importante en milieu urbain (44,6 pour cent) et chez les jeunes hommes (41,8 pour cent). Les jeunes entrepreneurs ayant eu recours à l'aide des proches représentent 33,9 pour cent de l'ensemble des jeunes travailleurs indépendants. Néanmoins, un peu plus d'un jeune entrepreneur sur quatre déclare que la création de son activité n'a nécessité aucun fonds. Ces cas se rencontrent plus en milieu rural (30,7 pour cent), probablement grâce à l'exploitation de la nature, et chez les jeunes hommes chefs d'entreprise (38,3 pour cent). Ce qui montre que l'entrepreneuriat sans aucun fonds est également possible au Burkina Faso.

Le revenu moyen tiré du travail indépendant au cours du dernier mois est inférieur à celui tiré du travail salarié (57 292 francs CFA). En effet, le revenu moyen tiré du travail indépendant se situe à 40 265 francs CFA, supérieur au SMIG courant dans le pays. Cependant, celui des jeunes femmes est inférieur au SMIG (25 458 francs CFA).

TABLEAU 3.18

Répartition des jeunes travailleurs indépendants selon la source de financement, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucun fonds nécessaire	94 685	38,3	40 093	15,7	19 752	15,4	115 025	30,7	134 778	26,8
Mes propres économies	103 362	41,8	87 388	34,2	57 271	44,6	133 479	35,7	190 750	37,9
De l'argent provenant de la famille ou d'amis	45 863	18,5	124 501	48,8	50 976	39,7	119 388	31,9	170 364	33,9
Autre	3 597	1,4	3 300	1,3	476	0,3	6 422	1,7	6 898	1,4

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

En général, la majorité des jeunes travailleurs indépendants (42,5 pour cent) déclarent avoir eu pour principale difficulté l'insuffisance des ressources financières. Cette insuffisance, qui s'explique en partie par le faible financement du secteur bancaire, des institutions de microfinance, des organismes publics et des ONG, est plus ressentie chez les femmes (50,4 pour cent) et en milieu rural (44,6 pour cent).

Cependant, les problèmes que rencontrent les jeunes entrepreneurs vont au-delà des difficultés financières. En effet, un peu plus d'un jeune entrepreneur sur cinq est confronté à des contraintes de débouchés. Ces difficultés sont rencontrées par 36,2 pour cent des jeunes entrepreneurs vivant en milieu urbain et par une jeune entrepreneure sur quatre.

TABLEAU 3.19

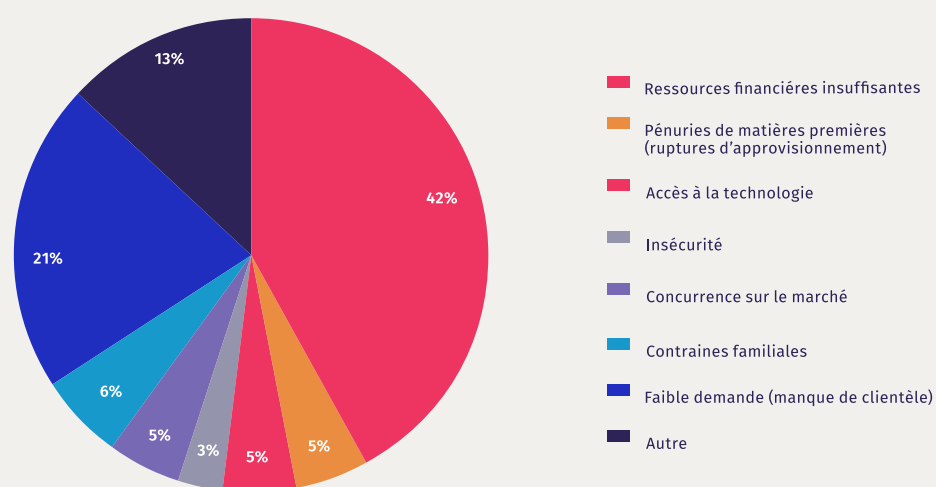
Quelques statistiques sur le revenu tiré du travail indépendant le dernier mois selon le sexe et le milieu de résidence (en francs CFA)

	HOMME	FEMME	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Moyenne	62 816	25 458	60 521	31 460	40 265
Écart type	211 770	21 505	240 538	31 227	135 601
Maximum	3 500 000	200 000	3 500 000	215 000	3 500 000
Minimum	1 150	250	500	250	250

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

GRAPHIQUE 3.15

Répartition des jeunes indépendants selon la principale difficulté rencontrée dans leur activité (%)



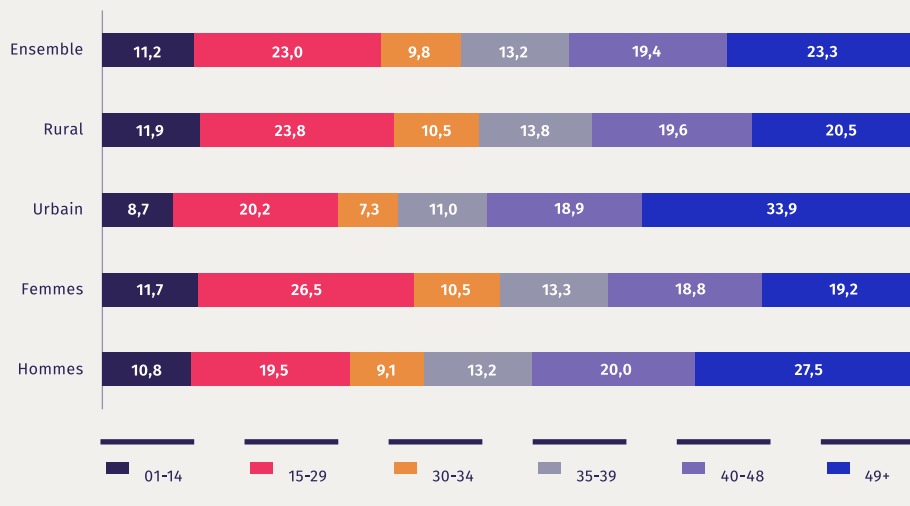
Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8.5 HEURES DE TRAVAIL ET SATISFACTION DE L'EMPLOI

L'analyse de la durée de travail hebdomadaire de la population occupée au Burkina Faso montre que 42,7 pour cent des jeunes travailleurs âgés de 15 à 29 ans consacrent plus quarante heures par semaine au travail. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes hommes (47,5 pour cent) que chez les jeunes femmes (38,0 pour cent), de même qu'elle est relativement plus élevée en milieu urbain (52,8 pour cent) qu'en milieu rural (40,1 pour cent). Pendant ce temps, plus d'un jeune sur dix (11,2 pour cent) travaille moins de quinze heures par semaine.

GRAPHIQUE 3.16

Répartition des jeunes travailleurs selon le volume horaire de travail, le sexe et le milieu de résidence (%)

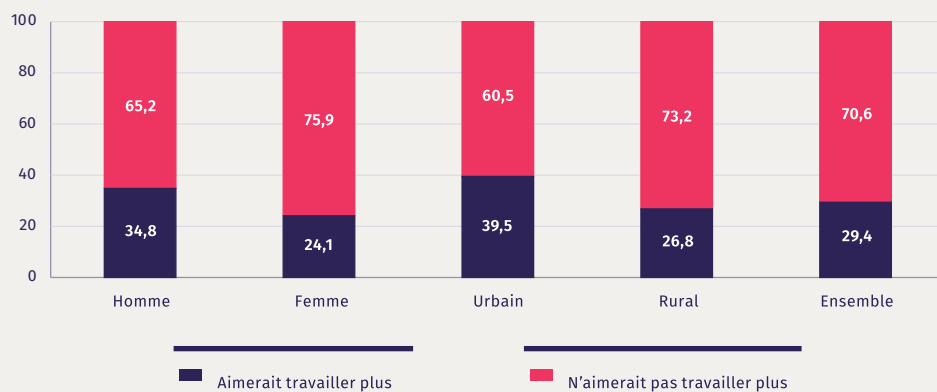


Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Dans l'ensemble, les jeunes semblent ne pas vouloir augmenter leur volume horaire de travail. En effet, sept jeunes sur dix (70,6 pour cent) n'aimeraient pas travailler plus, avec un taux plus élevé chez les jeunes femmes (75,9 pour cent) que chez les jeunes hommes (65,2 pour cent).

GRAPHIQUE 3.17

Répartition des jeunes travailleurs selon le souhait de travailler plus la semaine dernière, le sexe et le milieu de résidence (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8.6 SATISFACTION DE L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les jeunes sont globalement satisfaits de leur emploi actuel au Burkina Faso. En effet, près de quatre jeunes sur cinq (79,6 pour cent) déclarent être satisfaits ou très satisfaits de leur travail. La situation est quasi équilibrée entre les jeunes du milieu urbain (81,9 pour cent) et ceux du milieu rural (79,0 pour cent).

Néanmoins, 20,4 pour cent des jeunes travailleurs déclarent être insatisfaits ou très insatisfaits de leur emploi actuel. Cette proportion est de 21,5 pour cent chez les jeunes femmes occupées contre 19,2 pour cent chez les jeunes hommes occupés.

GRAPHIQUE 3.18

Répartition des jeunes travailleurs selon la satisfaction par rapport à l'emploi actuel, le sexe et le milieu de résidence (%)

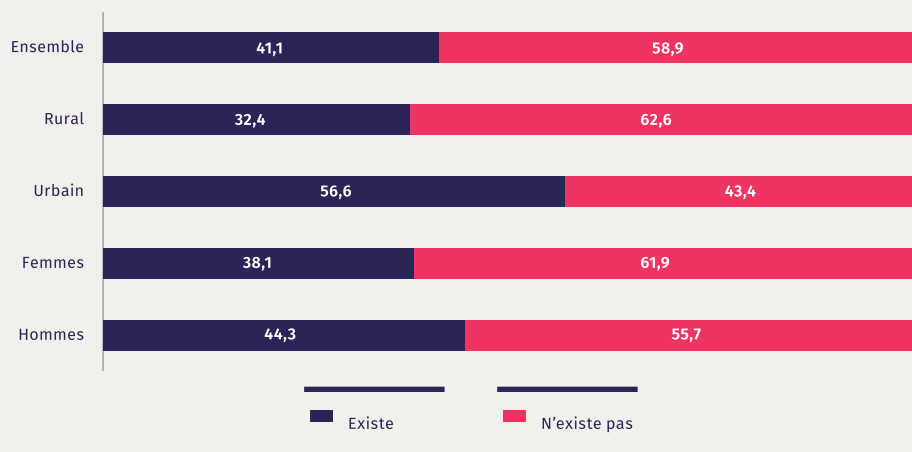


Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Le salaire de réserve peut être défini comme le salaire pour lequel il serait indifférent aux travailleurs de continuer à chercher un emploi mieux payé ou d'accepter l'emploi qui leur est proposé³. En s'intéressant à cette notion de l'économie néoclassique, il ressort que 58,9 pour cent des jeunes déclarent ne pas avoir un salaire de réserve. Ce chiffre est plus élevé en milieu rural (62,6 pour cent) et chez les jeunes femmes (61,9 pour cent).

GRAPHIQUE 3.19

Répartition des jeunes travailleurs selon l'existence d'un salaire de réserve, le sexe et le milieu de résidence (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

³ Olivier Blanchard, Macroéconomie, Éditions Pearson, 2013, 661 pages.

En moyenne, le salaire de réserve d'un jeune travailleur se situe à 57 292 francs CFA. En matière de rémunération du travail, les jeunes du milieu urbain et les hommes sont plus exigeants. En effet, les premiers se fixent en moyenne le seuil de 63 054 francs CFA au-dessous duquel ils ne sont pas prêts à travailler, alors que pour les seconds ce seuil est de 63 963 francs CFA. Ces chiffres représentent à peu près deux fois le SMIG tandis que le salaire de réserve minimum est inférieur au SMIG dans l'ensemble.

TABLEAU 3.20

Quelques statistiques sur le salaire de réserve selon le sexe et le milieu de résidence (en francs CFA)

	HOMME	FEMME	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Moyenne	63 963	47 138	63 054	49 915	57 292
Écart type	63 378	47 884	63 573	49 838	58 317
Maximum	600 000	250 000	600 000	250 000	600 000
Minimum	6 667	7 500	7 500	6 667	6 667

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Bien que la majorité des jeunes travailleurs se disent satisfaits de leur emploi actuel, près de trois d'entre eux sur cinq (58,5 pour cent) aimeraient changer d'emploi. Cette proportion est relativement plus élevée chez les jeunes hommes occupés (62,9 pour cent) que chez les jeunes femmes occupées (54,3 pour cent). Plusieurs causes concourent à ce résultat. Parmi les principales raisons qui poussent les jeunes à changer d'emploi, la recherche d'une meilleure rémunération est la plus fréquente. En effet, environ deux jeunes sur cinq (40,9 pour cent) qui désirent changer d'occupation déclarent être motivés par la recherche d'un meilleur revenu par heure de travail. Deux autres raisons avancées par les jeunes burkinabè désirant changer d'emploi sont l'emploi temporaire (29,8 pour cent) et l'amélioration des conditions de travail (13,8 pour cent).



TABLEAU 3.21

Répartition des jeunes travailleurs selon le motif du désir de changer d'activité principale, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Désir de changer d'activité principale										
N'aimerait pas changer d'emploi	489 232	37,1	621 268	45,7	250 848	45,3	859 652	40,5	1 110 500	41,5
Aimerait changer d'emploi	828 843	62,9	738 501	54,3	302 650	54,7	1 264 693	59,5	1 567 344	58,5
Motifs du désir de changer d'activité principale										
Mon emploi actuel est temporaire	267 153	32,2	199 339	27,0	105 030	34,7	361 463	28,6	466 493	29,8
Pour avoir un meilleur revenu par heure de travail	323 158	39,0	318 050	43,1	110 987	36,7	530 221	41,9	641 208	40,9
Pour mieux utiliser mes compétences	45 311	5,5	61 479	8,3	15 007	5,0	91 783	7,3	106 790	6,8
Pour améliorer mes conditions de travail	1 161 82	14,0	99 577	13,5	45 600	15,1	170 160	13,5	215 760	13,8
Autre (préciser)	71 371	8,6	64 988	8,8	26 366	8,4	109 993	8,8	136 359	8,7

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Le développement des compétences étant au centre de l'augmentation de la productivité, la formation du personnel constitue un moyen majeur pour atteindre cet objectif, surtout pour les jeunes employés. Cependant, seulement 6,8 pour cent des jeunes travailleurs ont bénéficié d'une formation (ayant fini leur formation ou étant actuellement en stage/apprentissage) dans le cadre de leur emploi.

TABLEAU 3.22

Répartition des jeunes travailleurs selon le domaine de formation, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pas de formation	1 201 512	91,2	1 294 288	95,2	463 013	83,7	2 032 787	95,7	2 495 799	93,2
Actuellement en apprentissage/ stage	76 816	5,8	49 489	3,6	65 607	11,9	60 698	2,9	126 304	4,7
A fini	39 747	3,0	15 993	1,2	24 878	4,5	30 862	1,5	55 740	2,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Au-delà de la formation, les jeunes travailleurs acquièrent des compétences dans l'exercice de leur emploi. Parmi les principales compétences acquises, 68,1 pour cent des jeunes occupés déclarent avoir développé des aptitudes physiques dans le cadre de leur emploi. La capacité à travailler en équipe a été acquise, elle, par 68,0 pour cent des jeunes burkinabè occupés. Par ailleurs, les résultats montrent qu'il existe des différences entre les jeunes résidant en milieu urbain et ceux résidant en milieu rural. En effet, chez les jeunes occupés en milieu urbain, la faculté à résoudre un problème (61,4 pour cent), les aptitudes en communication (52,8 pour cent) et la capacité de gestion des clients (67,8 pour cent) sont des compétences acquises par une majorité de jeunes. À l'inverse, en milieu rural, celles-ci sont seulement acquises par, respectivement, 40,5, 29,2 et 25,7 pour cent des jeunes.

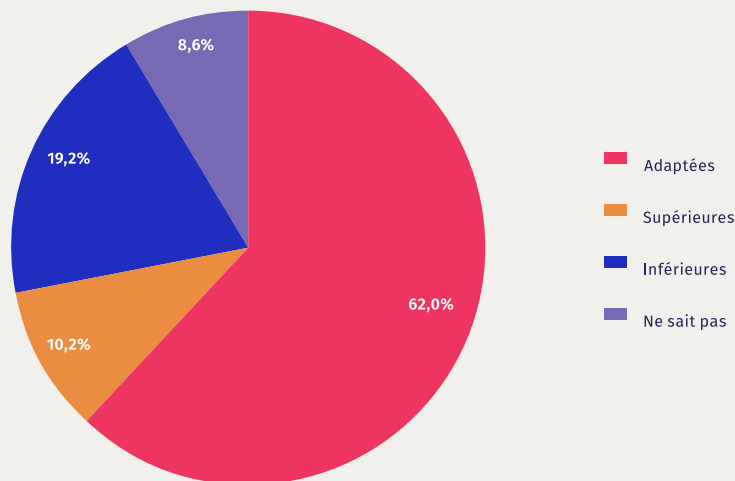
3.8.7 INADÉQUATION DES QUALIFICATIONS ET DES COMPÉTENCES DES JEUNES OCCUPÉS

Comme mentionné précédemment, un module de questions permettant de mesurer l'inadéquation des qualifications et des compétences des jeunes burkinabè en emploi a été ajouté à l'enquête ETVA 2019. La méthodologie se base sur les directives édictées lors de la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST)⁴.

L'analyse de l'adéquation des compétences générales montre que la majorité (62,0 pour cent) des jeunes occupés pensent que leurs compétences générales sont adaptées à l'exercice de leur emploi actuel. À l'inverse, 10,2 pour cent pensent que leurs compétences générales sont supérieures à ce qui est nécessaire pour occuper leur emploi, contre 19,2 pour cent qui pensent qu'elles sont inférieures.

GRAPHIQUE 3.20

Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'inadéquation de leurs compétences générales par rapport à leur emploi actuel (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

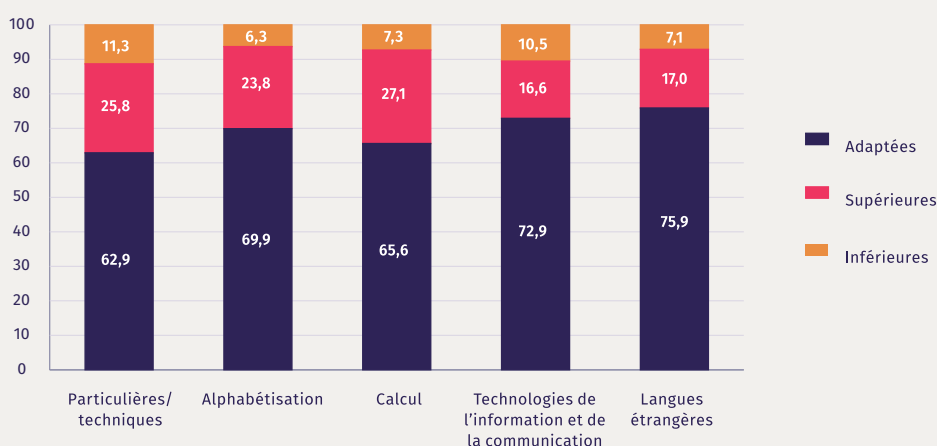
De même, l'enquête ETVA 2019 permet d'analyser spécifiquement les types de compétences où les jeunes sont en inadéquation avec leur emploi. Lorsque l'on se concentre sur les compétences dites "particulières et/ou techniques", compétences propres à une profession, les résultats de l'analyse montrent que, pour la majorité (62,9 pour cent) des jeunes burkinabè occupés, leurs compétences particulières et/ou techniques sont en adéquation avec leur emploi. Inversement, 25,8 pour cent des jeunes ont des compétences particulières et/ou techniques supérieures à ce qui est nécessaire dans leur emploi et 11,3 pour cent des jeunes occupés ont des compétences particulières et/ou techniques inférieures. L'analyse des

compétences dites "de base" montre qu'une grande majorité des jeunes burkinabés ont des compétences adaptées à l'exercice de leur emploi, que ce soit pour l'alphabétisation (69,9 pour cent), le calcul (65,6 pour cent), les technologies de l'information et de la communication (TIC) (72,9 pour cent), et les langues étrangères (75,9 pour cent). Par ailleurs, 27,1 pour cent des jeunes occupés ont des compétences en calcul supérieures à ce qui est nécessaire dans leur emploi, pourcentage le plus élevé parmi les compétences dites "de base". À l'inverse, c'est dans les compétences en TIC que l'on trouve le taux le plus élevé de jeunes occupés ayant des compétences inférieures à ce qui est nécessaire dans leur emploi (10,5 pour cent).

L'analyse des compétences dites "transférables", compétences pouvant être transférées d'un emploi à l'autre, montre, là aussi, qu'une grande majorité de jeunes burkinabés occupés ont des compétences transférables adaptées à leur emploi. En effet, 70,6 pour cent des jeunes

GRAPHIQUE 3.21

Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'inadéquation de leurs compétences particulières et techniques et de base par rapport à leur emploi actuel (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

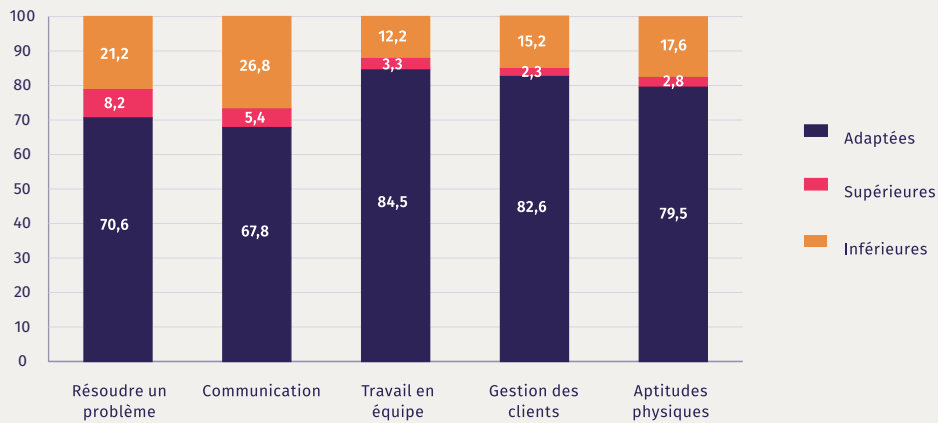
occupés ont des aptitudes à résoudre un problème qui est en adéquation avec leur emploi, le taux est de 67,8 pour cent pour les compétences en communication, de 84,5 pour cent pour les aptitudes de travail en équipe, de 82,6 pour cent pour la capacité de gestion des clients et de 79,5 pour cent pour les aptitudes physiques. C'est dans les aptitudes à résoudre un problème que l'on trouve la proportion de jeunes occupés étant surqualifiés la plus élevée (8,2 pour cent). Inversement, c'est dans les compétences en communication que l'on trouve la plus grande proportion de jeunes occupés sous-qualifiés (26,8 pour cent).

Lorsque la question de l'adéquation des études/formation passées à l'exercice de leur emploi est posée aux jeunes burkinabés, on observe que 50,8 pour cent des jeunes occupés ont l'impression que leurs études/formation passées sont adaptées à leur emploi. La proportion est plus élevée chez les jeunes femmes (52,4 pour cent) que chez les jeunes hommes (49,2 pour cent). À l'inverse, 31,2 pour cent des jeunes pensent être sous-qualifiés, en termes d'études/formation passées par rapport à leur emploi, avec une proportion plus élevée chez les hommes (32,4 pour cent) que chez les femmes (30,1 pour cent). Par ailleurs, 10,2 pour cent des jeunes burkinabés occupés pensent eux être surqualifiés, en termes d'études/formation passées pour leur emploi actuel. Ce taux est plus important chez les hommes (11,0 pour cent) que chez les femmes (9,4 pour cent).

L'analyse croisée de l'adéquation des compétences générales des jeunes burkinabés occupés avec l'adéquation de leurs études/formation passées montre que 52,5 pour cent des jeunes

GRAPHIQUE 3.22

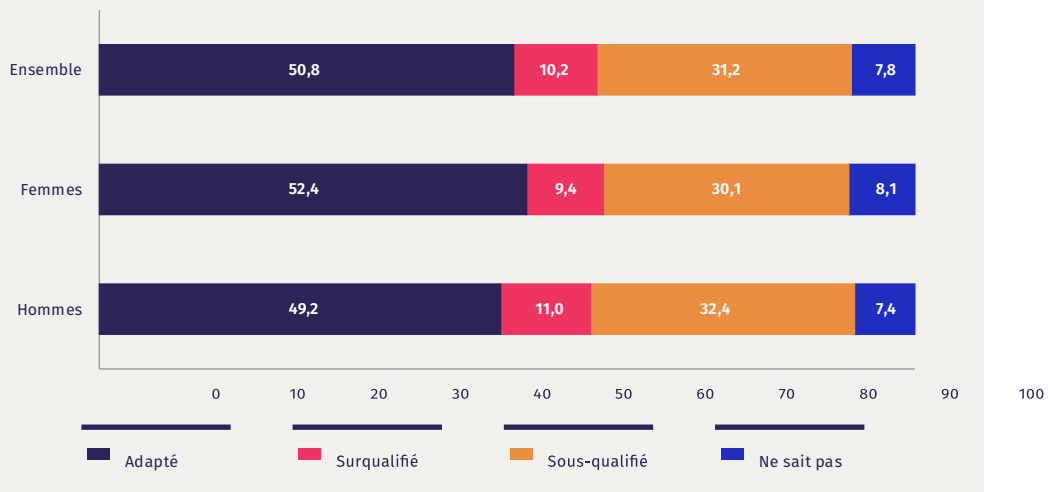
Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'inadéquation de leurs compétences transférables par rapport à leur emploi actuel (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

GRAPHIQUE 3.23

Répartition des jeunes occupés selon le sexe et l'adéquation du niveau d'études/formation passées par rapport à l'emploi actuel (%)

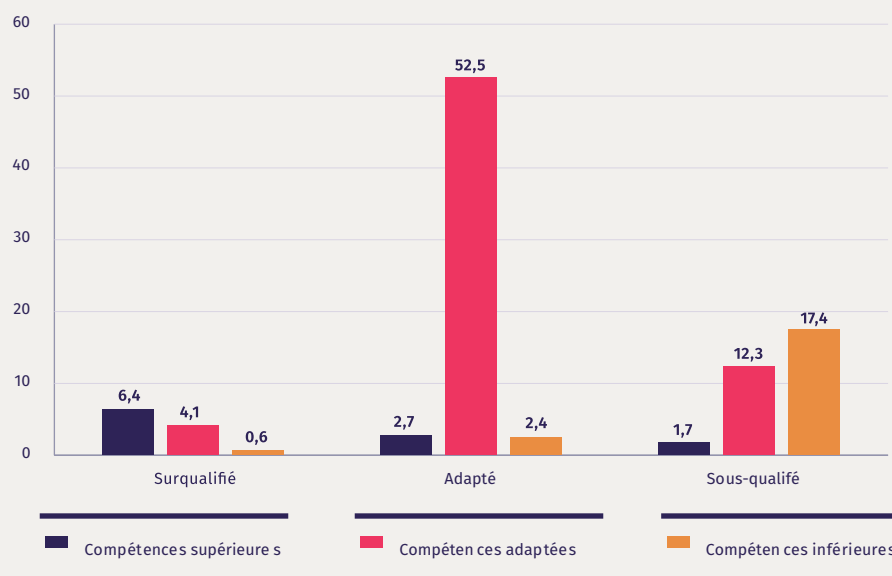


Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

qui ont un niveau d'études/formation adapté à leur emploi ont aussi des compétences générales adaptées à l'exercice de cet emploi. Par ailleurs, on observe que 6,4 pour cent des jeunes occupés sont surqualifiés en termes d'études/formation passées et surqualifiés en termes de compétences générales. À l'inverse, 17,4 pour cent des jeunes occupés se trouvent dans un emploi pour lequel ils sont sous-qualifiés en termes d'études/formation passées et en termes de compétences générales.

GRAPHIQUE 3.24

Répartition des jeunes occupés selon l'inadéquation de leur niveau d'études/formation passées et leurs compétences générales par rapport à leur emploi (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

3.8.8 RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES JEUNES EN EMPLOI

L'analyse du comportement de recherche d'emploi des jeunes occupés révèle que les recherches se font principalement dans le cercle social proche (famille et amis). En effet, 52,9 pour cent des jeunes occupés ont obtenu leur emploi actuel en rejoignant un établissement familial (respectivement grâce à l'aide des proches) et 27,9 pour cent l'ont obtenu en demandant à des amis, de la famille ou des collègues. Aussi, un jeune travailleur sur dix a créé sa propre entreprise grâce à l'obtention d'une assistance financière.

TABLEAU 3.23

Répartition des jeunes travailleurs selon la stratégie de recherche d'emploi, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Demande à des proches, des collègues	397 024	32,0	315 583	24,1	245 682	50,4	466 926	22,6	712 607	27,9
Essayé d'obtenir une assistance financière pour entreprendre	132 509	10,7	141 104	10,8	28 172	5,8	245 441	11,9	273 613	10,7
A rejoint l'établissement familial	601 138	48,4	749 473	57,2	130 780	26,8	1 219 831	59,1	1 350 611	52,9
Autre (à préciser)	1 241 259	100	1 310 280	100	487 891	100	2 063 648	100	2 551 539	8,4

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Presque la totalité, soit 98,7 pour cent des jeunes travailleurs déclarent n'avoir reçu aucun conseil de la part des services de l'emploi pendant la recherche d'emploi. À l'inverse, seulement 1,3 pour cent des jeunes travailleurs ont bénéficié de conseils de la part des services de l'emploi.

TABLEAU 3.24

Répartition des jeunes travailleurs selon le type de conseil reçu des services de l'emploi, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucun	1 216 824	98,0	1 301 190	99,3	477 294	97,7	2 040 719	98,9	2 518 014	98,7
Autre que «aucun»	25 310	2,0	9 091	0,7	11 471	2,3	22 929	1,1	34 402	1,3

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Plus de quatre jeunes travailleurs sur cinq déclarent avoir pris moins de six mois pour accéder à leur emploi actuel. La majorité des jeunes travailleurs, soit 57,8 pour cent, ont eu leur emploi en moins d'un mois. Ce qui semble montrer une bonne dynamique du marché de l'emploi au Burkina Faso.

TABLEAU 3.25

Répartition des jeunes travailleurs selon le temps mis pour trouver l'emploi actuel, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Moins de 1 semaine	524 936	42,3	603 517	46,1	188 531	38,6	939 923	45,5	1 128 453	44,2
1 semaine à moins de 1 mois	154 803	12,5	193 255	14,7	87 371	17,9	260 688	12,6	348 058	13,6
1 mois à moins de 3 mois	284 507	22,9	262 717	20,1	106 195	21,8	441 029	21,4	547 224	21,4
De 3 mois à moins de 6 mois	46 558	3,8	35 741	2,7	16 734	3,4	65 565	3,2	82 299	3,2
De 6 mois à moins de 1 an	41 511	3,3	37 628	2,9	32 872	6,7	46 267	2,2	79 139	3,1
De 1 an à moins de 2 ans	94 856	7,6	74 982	5,7	26 252	5,4	143 586	7,0	169 838	6,7
2 ans ou plus	94 087	7,6	102 441	7,8	29 937	6,1	166 591	8,1	196 528	7,7

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

En général, la majorité, soit 97,3 pour cent des jeunes ayant un emploi, affirme n'avoir jamais refusé du travail. Seulement 2,7 pour cent des jeunes travailleurs déclarent avoir déjà refusé un emploi. Ce chiffre est plus élevé en milieu urbain (4,9 pour cent) et chez les jeunes hommes (3,1 pour cent).

TABLEAU 3.26

Répartition des jeunes travailleurs selon le motif du refus d'un emploi, le sexe et le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Jamais refusé du travail	1 203 384	96,9	1 278 373	97,6	463 789	95,1	2 017 968	97,8	2 481 758	97,3
Déjà refusé du travail	37 874	3,1	31 907	2,4	24 102	4,9	45 680	2,2	69 782	2,7

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.







4. ÉTAPES DE LA TRANSITION

4. ÉTAPES DE LA TRANSITION

Ce chapitre analyse les différentes étapes de la transition des jeunes femmes et des jeunes hommes burkinabè de l'école vers la vie active et tente d'identifier les principaux déterminants de chacune de ces étapes. Il s'agit en effet d'appréhender l'historique des différents moments d'activité et d'inactivité des jeunes qui ont achevé leurs études. Les concepts et définitions, les étapes de la transition par sexe, milieu de résidence, groupe d'âge et niveau d'éducation, ainsi que les chemins et la longueur de la transition sont les principaux points abordés dans ce chapitre.

4.1 CONCEPT ET OBJECTIFS DE L'APPROCHE DE L'OIT

La définition du concept de "la transition de l'école vers la vie active" est un exercice difficile, du fait qu'elle peut susciter des interprétations différentes. La plupart des études s'accordent à définir la transition comme le temps écoulé entre la sortie de l'école (soit à l'obtention du diplôme, soit par abandon) et le premier emploi régulier. Cependant, la définition de l'emploi régulier varie d'une étude à l'autre et d'un pays à l'autre. Aussi, nombre d'études fixent-elles la fin de la transition au premier emploi, quel qu'il soit, tandis que certaines autres se réfèrent à des dimensions qualitatives telles que le premier emploi régulier, caractérisé par un contrat type.

Les ETVA de l'OIT ont été élaborées de manière à appliquer une définition plus stricte de l'"emploi régulier" que celle généralement utilisée. En partant du principe qu'une personne n'a pas "transité" jusqu'à ce qu'elle occupe un emploi qui réponde aux critères de base de la "décence", à savoir une permanence de l'emploi qui puisse garantir au travailleur un sentiment de sécurité (par exemple un contrat à durée indéterminée), ou un emploi dont le travailleur est personnellement satisfait, le BIT introduit donc une nouvelle dimension de qualité dans la définition standard de la transition de l'école vers la vie active. Ainsi le BIT définit la transition vers le marché du travail comme étant le passage d'une jeune personne depuis la fin de la scolarité vers le premier emploi stable ou satisfaisant. Cette stabilité intègre non seulement la dimension de satisfaction au travail, mais également le statut dans l'emploi au regard du désir de changer d'emploi. Par ailleurs il est aussi important de noter que la transition vers la vie active des personnes n'ayant jamais été en études ou en formation se calcule à partir de l'âge de 15 ans révolus.

4.1.1 ÉTAPES DE LA TRANSITION

On distingue trois étapes au cours de la transition:

- A. Transition achevée ou personne ayant transité:** un jeune qui a transité est employé, n'est pas scolarisé et
 - occupe actuellement un emploi stable en vertu:
 - d'un contrat écrit d'au moins douze mois; ou
 - d'un accord verbal, qu'il est censé conserver durant les douze mois suivants;
 - occupe un emploi temporaire satisfaisant en vertu:
 - d'un contrat écrit d'au moins douze mois, dont il ne souhaite pas changer; ou
 - d'un accord verbal, qu'il n'est pas sûr de pouvoir conserver durant les douze mois suivants, mais dont il ne souhaite pas changer;
 - est établi à son compte dans des conditions satisfaisantes (emploi indépendant, dont il ne souhaite pas changer).
- B. En transition:** un jeune est encore "en transition" si actuellement il:
 - est étudiant (et travaille, ou est chômeur);

- est chômeur (non-étudiant);
- occupe un emploi temporaire non satisfaisant, en vertu:
 - d'un contrat écrit d'au moins douze mois, dont il souhaite changer; ou
 - d'un accord verbal, qu'il n'est pas sûr de pouvoir conserver durant les douze mois suivants, et dont il souhaite changer;
- est établi à son propre compte dans des conditions non satisfaisantes, dont il souhaite changer; ou
- n'est ni actif, ni scolarisé, ni en formation, et manifeste l'intention de travailler ultérieurement.

C. Transition non amorcée: un jeune dont la transition n'a pas commencé est un jeune qui actuellement:

- est encore scolarisé et sans emploi, et n'est pas chômeur; ou
- n'est ni actif, ni scolarisé, ni en formation, et n'a pas l'intention de rechercher un emploi.

4.1.2 PHASES DE LA TRANSITION

Pour une jeune personne ayant achevé sa transition ou ayant transité, il est important de savoir si elle a rencontré ou non des difficultés pour obtenir un emploi stable/satisfaisant. Pour cela, une analyse rétrospective doit être effectuée afin de tenir compte du laps de temps écoulé entre la sortie de l'école et l'obtention d'un emploi stable et/ou satisfaisant.

La période de transition décrit les phases (exclusives) suivantes:

- **transition directe:** un jeune qui, après avoir quitté l'école, est embauché, dès sa première expérience professionnelle, dans un emploi stable ou satisfaisant;
- **périodes d'emploi temporaire/indépendant et emploi non satisfaisant,** ou un emploi sans contrat et aucune période de chômage ou d'inactivité;
- **périodes de chômage,** avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité;
- **autre:** un jeune peut être classé dans la catégorie "Autre" si, après avoir quitté l'école, il a voyagé ou a été engagé comme travailleur domestique.

Dès lors, la prise en compte de la durée, pour les quatre phases possibles de transition, permet de distinguer la "transition courte", la "transition moyenne" et la "transition longue".

1. Une transition courte est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi stable et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit:

- a. une transition directe;
- b. une période d'emploi temporaire, d'emploi indépendant, d'emploi sans contrat et non satisfaisant de moins d'un an, sans période de chômage ou d'inactivité;
- c. une période de chômage de moins de trois mois (avec ou sans période d'emploi ou d'inactivité);
- d. une période d'inactivité de moins d'un an.

2. Une transition moyenne est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi régulier et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit:

- a. une période d'emploi temporaire, d'emploi indépendant, d'emploi sans contrat et non satisfaisant comprise entre un et deux ans, sans période de chômage ou d'inactivité;

- b. une période de chômage de trois mois à un an (avec ou sans période d'emploi ou d'inactivité);
- c. une période d'inactivité d'au moins un an.

3. Une transition longue est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi stable et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit:

- a. une période d'emploi temporaire, d'emploi indépendant, d'emploi sans contrat et non satisfaisant d'au moins deux ans, sans période de chômage ou d'inactivité;
- b. une période de chômage d'un an ou plus (avec ou sans période d'emploi ou d'inactivité).

4.2 ÉTAPES DE LA TRANSITION AU BURKINA FASO

Les données de l'ETVA 2019 révèlent qu'au Burkina Faso, sur un ensemble de 4 299 475 jeunes âgés de 15 à 29 ans, 22,9 pour cent ont transité, 51,1 pour cent sont en transition et 26,0 pour cent n'ont pas encore commencé leur transition. L'analyse selon le sexe des différentes étapes de transition montre que, chez les jeunes femmes, 21,5 pour cent ont transité, 51,1 pour cent sont en transition et 27,4 pour cent n'ont pas encore commencé leur transition. Chez les hommes, 24,5 pour cent ont transité, 51,2 pour cent sont en transition et 24,3 pour cent n'ont pas encore commencé leur transition.

GRAPHIQUE 4.1

Niveau de transition selon le sexe (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que davantage de jeunes ont transité en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la proportion de jeunes ayant transité en milieu rural est de 25,9 pour cent alors qu'elle est de 15,4 pour cent en milieu urbain. À l'inverse, la proportion de jeunes qui n'ont pas commencé leur transition est plus élevée en milieu urbain (39,3 pour cent) qu'en milieu rural (20,7 pour cent).

TABLEAU 4.1

Niveau de transition selon le milieu de résidence

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
Transité	187 630	15,4	798 340	25,9	985 970	22,9
En transition	552 652	45,3	1 644 938	53,4	2 197 590	51,1
Transition non amorcée	479 024	39,3	636 891	20,7	1 115 914	26,0

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Au niveau régional, des disparités existent dans les différentes étapes de transition. En considérant la phase de transition terminée, il ressort par exemple que les régions du Sud-Ouest, du Centre-Est et de l'Est ont les proportions les plus élevées de jeunes, soit respectivement 49,6, 40,6 et 29,2 pour cent. La région du Sud-Ouest est donc la seule région où une personne sur deux a fini la transition, soit une proportion qui vaut plus de deux fois la moyenne nationale estimée à 22,9 pour cent. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre et des Cascades sont à la traîne avec des proportions respectives de 16,6, 14,7 et 13,1 pour cent.

En ce qui concerne les jeunes qui sont toujours en transition, on note que sept régions sur treize ont chacune une proportion supérieure à 50 pour cent. Ce qui traduit le fait que, au sein de ces régions, au moins une personne sur deux est en phase de transition. En tête de ces régions figurent, entre autres, les régions du Centre-Sud (68,4 pour cent), du Nord (66,5 pour cent) et du Centre-Nord (64,1 pour cent). Les régions du Centre-Est (29,8 pour cent), du Sud-Ouest (37,7 pour cent) et des Cascades (42,4 pour cent), quant à elles, enregistrent les plus faibles proportions.

Au titre des jeunes qui n'ont pas encore amorcé leur transition s'illustrent en premier les régions des Cascades, du Centre et des Hauts-Bassins avec des proportions respectives de 44,5, 40,1 et 34,1 pour cent. Les régions du Sud-Ouest, du Nord et du Centre-Sud enregistrent quant à elles 12,8, 10,4 et 9,6 pour cent respectivement, donc à peine une personne sur dix.



TABLEAU 4.2

Niveau de transition selon la région

	TRANSITÉS		EN TRANSITION		TRANSITION NON AMORCÉE	
	N	%	N	%	N	%
Boucle du Mouhoun	59 949	16,6	191 365	53,0	109 945	30,4
Cascades	25 729	13,1	83 046	42,4	87 087	44,5
Centre	99 883	14,7	307 265	45,2	272 651	40,1
Centre-Est	131 258	40,6	96 228	29,8	95 614	29,6
Centre-Nord	77 941	17,6	283 423	64,1	80 540	18,2
Centre-Ouest	80 426	26,6	178 326	59,0	43 479	14,4
Centre-Sud	33 450	22,0	104 118	68,4	14 583	9,6
Est	112 043	29,2	165 480	43,2	105 543	27,6
Hauts-Bassins	92 652	21,4	193 081	44,5	147 957	34,1
Nord	76 128	23,1	219 020	66,5	34 374	10,4
Plateau central	41 992	19,7	112 090	52,5	59 607	27,9
Sahel	71 733	22,7	201 265	63,6	43 220	13,7
Sud-Ouest	82 787	49,6	62 886	37,7	21 316	12,8

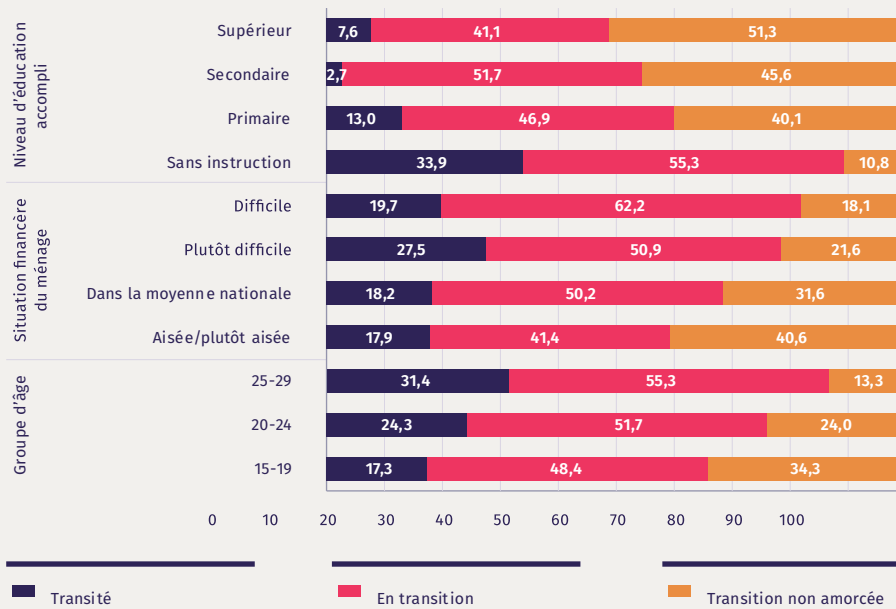
Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

En ce qui concerne les étapes de transition selon le groupe d'âge, l'enquête révèle que les jeunes les plus âgés ont plus de chances de finir leur phase de transition. En effet, on enregistre respectivement 17,3 pour cent des jeunes âgés de 15 à 19 ans et 31,4 pour cent des jeunes âgés de 25 à 29 ans ayant terminé leur transition. Toutefois, quel que soit le groupe d'âge considéré, près de la moitié des jeunes sont toujours en phase de transition. Par ailleurs, le plus fort taux des jeunes n'ayant pas amorcé leur transition dans la tranche d'âge de 15 à 29 ans se justifie du fait que ces derniers sont encore en études ou en formation.

La situation financière du ménage influence dans une certaine mesure les étapes de la transition des jeunes. En effet, les résultats de l'ETVA au Burkina Faso en 2019 montrent que la proportion des jeunes n'ayant pas amorcé leur transition est plus élevée dans les ménages à situation financière aisée ou plutôt aisée (40,6 pour cent) que dans d'autres ménages à situation financière moins favorable. Cela s'explique certainement par la possibilité de ne pas devoir combiner emploi et études pour les jeunes provenant de ménages à situation financière aisée ou plutôt aisée. Par ailleurs, 62,2 pour cent des jeunes issus des ménages à situation financière difficile sont en transition contre 41,4 pour cent de ceux vivant dans des ménages à situation aisée ou plutôt aisée.

GRAPHIQUE 4.2

Répartition des jeunes selon la phase de transition et les caractéristiques sociodémographiques (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

4.2.1 JEUNES N'AYANT PAS ENCORE COMMENCÉ LEUR TRANSITION

L'analyse de la situation des jeunes n'ayant pas encore commencé leur transition montre globalement que la majorité d'entre eux sont des étudiants hors de la main-d'œuvre (78,4 pour cent) et que 21,6 pour cent sont des non-étudiants ne souhaitant pas travailler. La prise en compte du sexe montre que la proportion de jeunes femmes inactives qui n'étudient pas et qui ne souhaitent pas travailler est nettement supérieure (30,6 pour cent) à la proportion des hommes (9,9 pour cent). Par ailleurs, les étudiants hors de la main-d'œuvre n'ayant pas encore amorcé leur transition sont plus représentés en milieu urbain (88,5 pour cent) qu'en milieu rural (70,8 pour cent).

TABLEAU 4.3

Profil des jeunes n'ayant pas encore commencé leur transition selon le sexe et le milieu de résidence (en pourcentage)

	Étudiants hors de la main-d'œuvre	Non-étudiants hors de la main-d'œuvre ne souhaitant pas travailler
Ensemble	78,4	21,6
Homme	90,1	9,9
Femme	69,4	30,6
Milieu de résidence		
Urbain	88,5	11,5
Rural	70,8	29,2

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

4.2.2 JEUNES EN TRANSITION

L'analyse de la situation des jeunes en transition montre que presque la moitié d'entre eux (49,0 pour cent) sont dans un emploi temporaire et non satisfaisant ou dans un emploi indépendant non satisfaisant. Parallèlement, 28,2 pour cent des jeunes burkinabè en transition sont des étudiants actifs, 13,7 pour cent sont des non-étudiants inactifs désirant travailler et 9,1 pour cent sont des chômeurs.

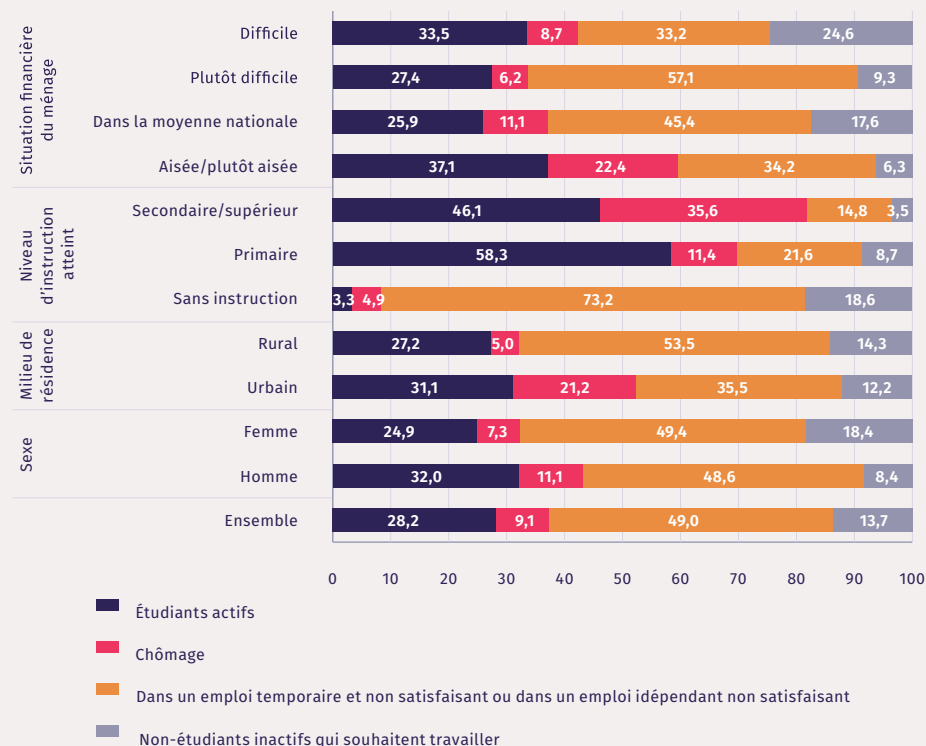
La prise en compte du sexe des jeunes montre que, chez les hommes, 32,0 pour cent des jeunes en transition sont ceux combinant études et emploi (ou recherche d'emploi). Cette proportion est relativement plus faible chez les femmes (24,9 pour cent). À l'inverse, la proportion de jeunes hommes en transition qui sont hors de la main-d'œuvre mais qui désirent travailler est inférieure (8,4 pour cent) à la proportion de jeunes femmes (18,4 pour cent).

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que, parmi les jeunes en transition n'ayant aucun niveau d'instruction, 73,2 pour cent sont des jeunes ayant un emploi temporaire et non satisfaisant. De plus, il apparaît que, parmi les jeunes qui sont en transition, 35,6 pour cent de ceux qui ont atteint un niveau d'études secondaire ou supérieur sont au chômage.

En prenant en compte la situation financière du ménage, il apparaît que les jeunes chômeurs en transition sont relativement plus présents dans les ménages à situation financière aisée ou plutôt aisée (22,4 pour cent).

GRAPHIQUE 4.3

Répartition des jeunes en phase de transition selon la situation financière du ménage, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

4.3 CARACTÉRISTIQUES D'UNE TRANSITION À SUCCÈS AU BURKINA FASO

L'analyse de la situation des jeunes ayant transité montre que la grande majorité (81,2 pour cent) se trouve dans un emploi temporaire satisfaisant ou dans un emploi indépendant satisfaisant. La proportion de jeunes ayant transité qui occupent un emploi stable est de seulement 18,8 pour cent.

Lorsque l'analyse se fait en prenant en compte le milieu de résidence des jeunes ayant transité, les résultats révèlent qu'une majorité (57,3 pour cent) de jeunes vivant en milieu urbain ont transité vers un emploi stable, contre 9,8 pour cent en milieu rural. L'analyse selon le sexe montre que la proportion d'hommes ayant transité vers un emploi stable est relativement supérieure (21,4 pour cent) à celle des femmes (16,3 pour cent).

Par ailleurs, la proportion de jeunes burkinabè ayant transité dans un emploi stable semble supérieure à mesure que le niveau d'études atteint augmente. En effet, 47,2 pour cent des jeunes ayant atteint un niveau d'études secondaire ou supérieur ont transité vers un emploi stable. À l'inverse, chez les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction, ce taux est de 12,3 pour cent.

Finalement, on observe que, chez les jeunes ayant transité qui appartiennent aux ménages avec une situation financière difficile ou plutôt difficile, 18,0 et 10,7 pour cent ont des emplois stables. Quant à ceux issus de ménages avec une situation financière aisée ou plutôt aisée, ou dans la moyenne nationale, les taux sont respectivement de 26,4 et 35,7 pour cent.

TABLEAU 4.4

Répartition des jeunes travailleurs ayant transité selon le sexe, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et la situation financière du ménage (en pourcentage)

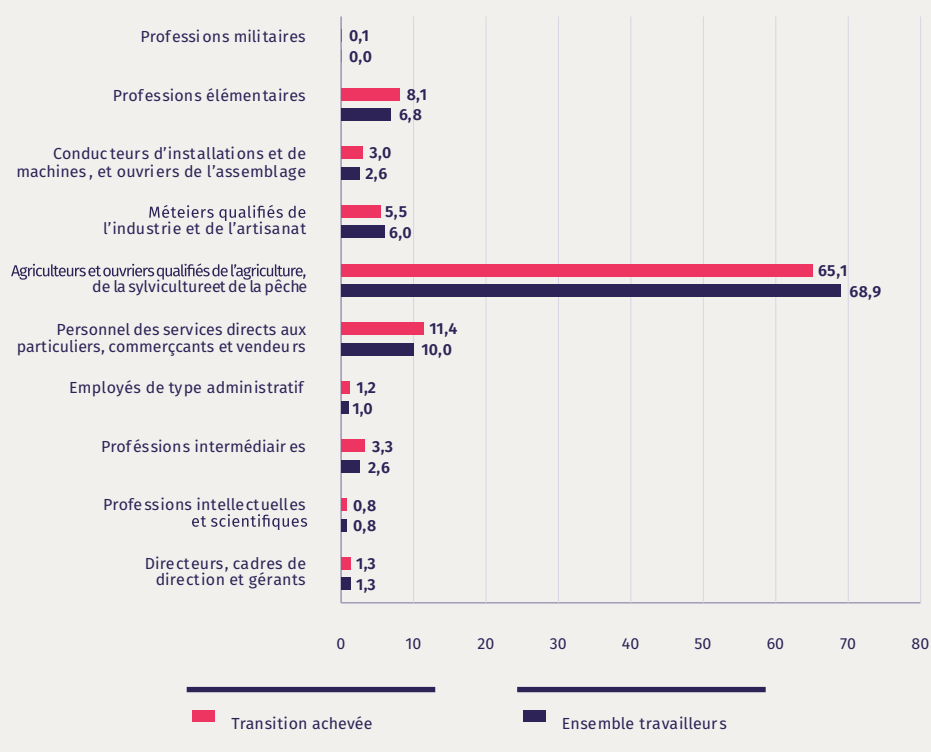
	Emploi stable	Emploi indépendant et satisfaisant ou temporaire et satisfaisant
Ensemble	18,8	81,2
Homme	21,4	78,6
Femme	16,3	83,7
Milieu de résidence		
Urbain	57,3	42,7
Rural	9,8	90,2
Niveau d'instruction atteint		
Aucun niveau	12,3	87,7
Primaire	36,4	63,6
Secondaire/supérieur	47,2	52,8
Situation financière du ménage		
Aisée/plutôt aisée	26,4	73,6
Dans la moyenne nationale	35,7	64,3
Plutôt difficile	10,7	89,3
Difficile	18,0	82,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Du graphique ci-dessous, il ressort qu'aussi bien les jeunes travailleurs que les jeunes ayant achevé leur transition sont en majorité dans le métier de l'agriculture. En effet, ce groupe de métiers occupe environ 68,9 pour cent des jeunes travailleurs et 65,1 pour cent des jeunes ayant terminé leur transition. Les métiers liés à la prestation de services et de vente occupent près de 10 pour cent des jeunes burkinabè qui travaillent et 11,4 pour cent des jeunes ayant transité. De même, 6,8 pour cent des jeunes travailleurs sont dans des professions élémentaires, ce taux étant de 8,1 pour cent chez les jeunes ayant transité.

GRAPHIQUE 4.4

Répartition des jeunes travailleurs et des jeunes dont la transition est achevée selon les grands groupes de la CITP-08 (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

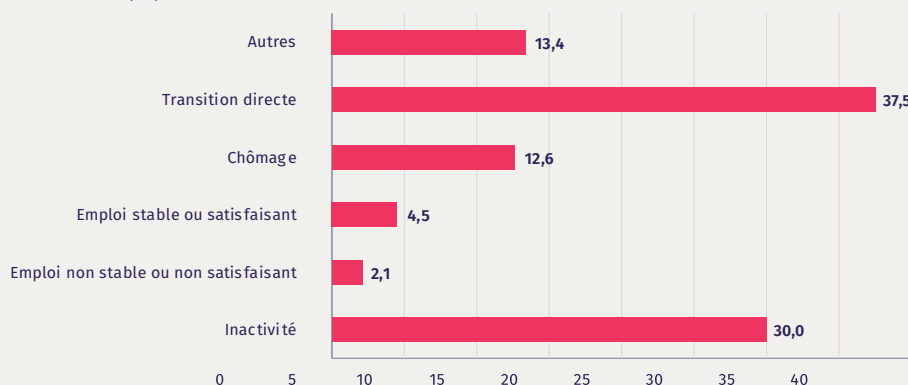
4.4 CHEMINS ET LONGUEUR DE LA TRANSITION

La capacité d'examiner le chemin historique des activités économiques des jeunes qui ont terminé leur transition est l'une des plus grandes valeurs ajoutées de l'ETVA. En utilisant le chemin historique, nous sommes donc en mesure d'identifier le statut d'occupation économique des jeunes avant d'obtenir un emploi ou, plus précisément, un emploi stable et/ou satisfaisant. Le graphique ci-dessous montre que 37,5 pour cent des jeunes qui ont transité ont eu une transition directe vers un emploi stable et/ou satisfaisant. Par ailleurs, 30,0 pour cent des jeunes ont pu obtenir un emploi stable et/ou satisfaisant après une période d'inactivité et 12,6 pour cent de ces jeunes étaient au chômage précédemment. Cette situation renforce la primauté des réseaux familiaux sur les circuits formels de recherche d'emploi au Burkina Faso.

L'examen de la durée de transition montre qu'elle est relativement rapide au Burkina Faso. En effet, parmi les jeunes travailleurs de 15 à 29 ans, 43,2 pour cent ont eu une durée de transition courte et 38,3 pour cent une transition moyenne. Par contre subsistent environ 13,7 pour cent des jeunes travailleurs qui ont eu une transition longue.

GRAPHIQUE 4.5

Flux des jeunes ayant transité vers un emploi selon le statut d'occupation économique antérieure (%)

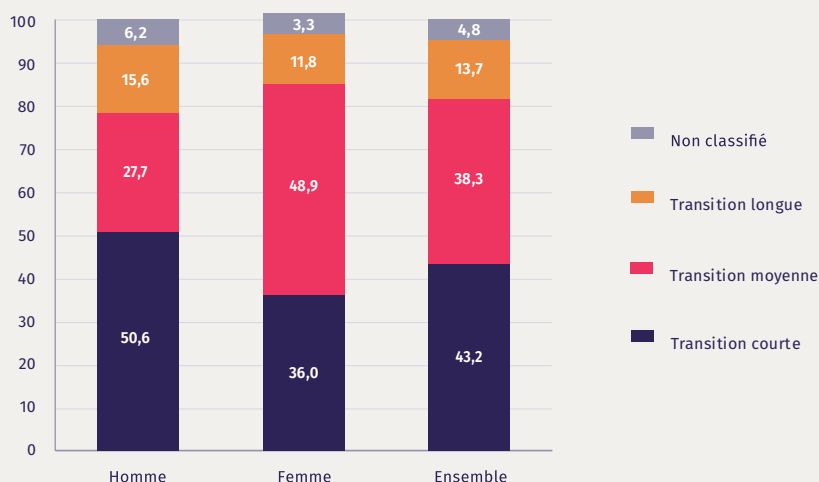


Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

L'analyse selon le genre montre que les jeunes garçons ont davantage de transition courte (50,6 pour cent) que les jeunes femmes (36,0 pour cent). En revanche, chez les jeunes filles, près de la moitié (48,9 pour cent) ont eu une durée de transition moyenne.

GRAPHIQUE 4.6

Répartition des jeunes travailleurs ayant transité selon la durée de la transition et le sexe (%)



Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur la durée des transitions vers le marché du travail. Les durées sont calculées à partir de la première expérience d'un emploi stable et/ou satisfaisant sur le marché du travail. Dans l'ensemble, les résultats de l'ETVA montrent que la durée moyenne de transition vers un emploi stable et/ou satisfaisant pour les jeunes de 15 à 29 ans est de 52,6 mois, soit plus de 4 ans. On observe aussi que cette transition vers un emploi stable et/ou satisfaisant est nettement plus longue chez les jeunes femmes (62,5 mois) que chez les jeunes hommes (43,4 mois). Quand on exclut les transitions directes, la durée moyenne avant de trouver un emploi stable et/ou satisfaisant augmente à 92,7 mois, durée moyenne de 102,3 mois chez les jeunes femmes et de 82,4 mois chez les jeunes hommes.

On observe aussi que la durée de transition moyenne chez les jeunes burkinabè qui ont obtenu un emploi stable est plus longue de 3 mois en moyenne que la durée de transition des jeunes ayant un emploi à leur propre compte satisfaisant ou un emploi temporaire et satisfaisant. À noter que, pour cette dernière catégorie, la durée de transition moyenne est nettement moins élevée chez les hommes (39,5 mois) que chez les femmes (64,9 mois).

Quand on se concentre sur le nombre moyen d'activités que les jeunes ont exercées avant de transiter, on observe que la moyenne (2,1 activités) est sensiblement la même chez les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Finalement, les résultats de l'ETVA montrent que les jeunes femmes passent plus de temps dans l'exercice d'activités à leur propre compte que les jeunes hommes (82,8 mois en moyenne contre 70,4 mois respectivement) avant de transiter vers un emploi stable et/ou satisfaisant.

TABLEAU 4.5

Modalités et durée de la transition selon le sexe pour les travailleurs non étudiants ayant transité (en mois et nombre d'activités)

	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Durée moyenne de transition – hors transition directe	82,4	102,3	92,7
Durée moyenne de transition – y compris transition directe	43,4	62,5	52,6
Durée moyenne de transition vers un emploi stable – y compris transition directe	57,4	52,2	55,1
Durée moyenne de transition vers un emploi à son propre compte satisfaisant ou un emploi temporaire satisfaisant – y compris transition directe	39,5	64,9	52,0
Nombre moyen d'activités intermédiaires	2,2	2,0	2,1
Nombre moyen de périodes d'emploi à son propre compte	1,3	1,2	1,3
Durée moyenne de périodes d'emploi à son propre compte	70,4	82,8	77,1

Source: ETVA, Burkina Faso, 2019.



5. CADRE POLITIQUE ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE

5. CADRE POLITIQUE ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE

À l'instar de la plupart des pays en voie de développement, le Burkina Faso a mis en place des stratégies politiques pour réduire le chômage des jeunes et améliorer leur employabilité. Un ensemble de mesures sont développées par l'administration publique, encourageant les inactifs et les chômeurs à prendre ou reprendre un travail. Ces mesures visent également à limiter la durée du chômage et de la transition. Les résultats de la présente enquête nous permettent de faire des recommandations afin d'améliorer l'employabilité des jeunes.

5.1 CADRE DES POLITIQUES ACTUELLES POUR L'EMPLOI DES JEUNES AU BURKINA FASO

L'objectif principal de la Politique nationale de l'emploi (PNE) de 2008 est d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. En cela, elle répond au besoin d'améliorer la qualité des emplois sans oublier l'important défi de créer des emplois pour les nouveaux venus sur le marché de l'emploi. C'est pourquoi la promotion de l'emploi constitue un des principes directeurs de la mise en œuvre du cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté (CSLP) au regard de sa transversalité, et une des composantes est consacrée à l'élargissement, dans l'équité, des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres. Dans l'optique de placer désormais l'emploi au cœur des politiques économiques et sociales, et en vue de donner une réponse adéquate à la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes, les autorités du pays ont inscrit l'emploi au titre des préoccupations majeures de leurs programmes de développement.

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) établi en 2016 pour une durée de dix ans est une politique essentielle pour le Burkina Faso. Il couvre divers sujets importants pour le développement social, économique et politique du pays, et l'accès à un emploi décent est un de ses objectifs centraux. Ce plan, qui s'appuie sur quatorze politiques sectorielles, dont celle dédiée à l'emploi, au travail et à la protection sociale, a été développé en 2018, avec des objectifs clairs pour l'emploi, notamment la création d'emplois, l'amélioration de l'employabilité, l'accroissement de l'emploi formel et l'appui aux micros et petites entreprises.

5.2 RECOMMANDATIONS POLITIQUES POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Les résultats de l'ETVA fournissent des données probantes à même de faire certaines recommandations pour permettre aux jeunes burkinabè d'obtenir un travail décent et durable. Selon les résultats de cette enquête, les jeunes rencontrent encore de nombreuses difficultés au moment d'entrer sur le marché du travail, malgré les initiatives mises en place par le gouvernement, les partenaires techniques et financiers et autres acteurs pour lever les barrières que les jeunes rencontrent. Pour tenter de remédier à ces obstacles, voici les recommandations principales, basées sur les résultats de l'enquête:

1. **Soutenir la création d'emplois décents pour les jeunes, particulièrement dans le secteur de l'agriculture, un secteur qui emploie près de 80 pour cent de la population active burkinabè.** Moderniser l'agriculture pour accéder à des techniques de travail plus productives et plus rémunératrices est essentiel pour le développement futur du pays. Plusieurs produits de base ou dérivés de l'agriculture ont un potentiel sur les chaînes de valeurs sous-régionales et régionales. Les produits vivriers, fournis par les agriculteurs familiaux, donc la grande majorité des actifs, ont un énorme potentiel de croissance sur les marchés régionaux. Ils devraient être accompagnés d'une stratégie pour la transformation locale et pour l'aide au développement des petites et moyennes entreprises.

Un effort concerté pour diversifier la production agricole doit être mis en place, tout en se concentrant sur la création d'emplois décents dans le secteur, qui attireront les jeunes et leur permettront d'obtenir des emplois de qualité. Plusieurs facteurs expliquent actuellement la désaffection des jeunes vis-à-vis du secteur agricole sur lesquels il

convient d'agir: mauvaise perception des jeunes pour les activités agricoles, difficultés d'accès au foncier et aux moyens de production, manque d'infrastructures (sanitaires, routières, mais aussi de loisirs) en milieu rural, faible rémunération des activités agricoles, difficulté à faire entendre leur voix dans les organisations de producteurs et formation professionnelle dépassée. Cependant, les jeunes femmes et les jeunes hommes des zones rurales ont le potentiel d'amener une croissance inclusive et un développement durable dans l'économie verte. Le dividende démographique procure une opportunité unique de développer les économies rurales tout en offrant des occasions de création et d'expansion d'entreprises dans des secteurs nouveaux et en croissance, tels que les technologies vertes et la protection de l'environnement.

- 2. Combattre l'informalité des jeunes pour assurer une transition vers un emploi de qualité.** Selon les résultats de l'enquête, 98,9 pour cent des jeunes occupent un emploi informel. Il s'agit donc de la vaste majorité des jeunes en zones urbaine et rurale confondues. Pour s'attaquer à ce problème généralisé, il existe plusieurs mesures possibles à mettre en place. Il est prouvé que le premier emploi tenu, en début de carrière, aura un impact important sur la trajectoire professionnelle des jeunes. Des programmes de stages et de placements en entreprises peuvent aider les jeunes à intégrer le marché du travail formel. Les politiques économiques mises en avant par le gouvernement pour la création d'emplois devraient avoir des mesures spécifiques pour inciter les employeurs à recruter des jeunes. L'accréditation des compétences acquises sur le tas permet également de formaliser la formation reçue par les jeunes et donne accès à des diplômes reconnus par les employeurs.

Le gouvernement doit travailler en parallèle sur une politique de transition vers la formalité à l'échelle nationale, qui devrait inclure des mesures incitatives pour la formalisation et la mise à niveau, notamment un cadre réglementaire complet, un meilleur accès au crédit, une stratégie pour l'amélioration des compétences et de l'employabilité, l'extension de la protection sociale à l'économie informelle, etc.

- 3. Améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de la formation professionnelle pour les jeunes.** La moitié des jeunes interviewés ne sont pas allés à l'école. Cela montre que des politiques en faveur de l'accès à l'éducation de base doivent continuer à être promues par le gouvernement. Les deux tiers d'entre eux vivent en milieu rural et n'ont pas accès à des formations professionnelles, en raison du manque d'infrastructures et/ou d'offres de formation. Ces obstacles limitent leurs capacités à développer des compétences techniques et à s'insérer dans les entreprises ou à créer leur propre compagnie, ainsi qu'à être plus productifs dans l'exercice d'un emploi. Afin de minimiser ces barrières, il est nécessaire de vulgariser la formation professionnelle en mettant l'accent sur les métiers de l'agriculture et l'accès à la formation en milieu rural. La formation agricole demeure très faiblement représentée dans la formation professionnelle au Burkina Faso et n'est pas adaptée aux nouveaux défis. En effet les programmes ne répondent pas aux nouveaux besoins et problématiques qui émergent tels que la productivité des sols dans un contexte de pression accrue sur l'environnement, la productivité du travail, la gestion des territoires dans un contexte de changement climatique, l'intégration dans les marchés sous-régionaux et internationaux dans un contexte de concurrence accrue et de développement de normes, etc.

Ces changements à apporter à l'offre de formation actuelle ne pourront avoir lieu que si les stratégies mises en place sont accompagnées par un financement juste et équitable ; que la taxe patronale d'apprentissage appui, tel qu'il est prévu l'amélioration de la formation professionnelle.

- 4. Assurer la qualité des emplois occupés par les jeunes, des bénéfiques qu'ils reçoivent ainsi que la sécurité de l'emploi.** Pour le moment, une grande majorité des jeunes doivent faire face à la précarité de l'emploi, à l'insuffisance de protection sociale et à des conditions de travail difficiles. Pour ce qui est de la précarité de l'emploi et des conditions de travail des jeunes salariés, il ressort que 82,4 pour cent des engagements qui lient les employés à leurs employeurs sont contractés verbalement. La situation est plus préoccupante chez les femmes (86,6 pour cent) et chez les jeunes qui vivent en milieu rural (86,7 pour cent).

En outre, certains jeunes n'ont pas droit à un congé payé et à un congé de paternité/maternité. Devant une telle situation, il est primordial d'élargir le système de protection sociale et l'assurance maladie à tous les jeunes salariés (formels et informels) à travers un renforcement et une amélioration du système administratif et judiciaire sur la législation du travail. Il est aussi nécessaire d'accroître le contrôle des inspecteurs du travail, en vue de s'assurer de l'application de la législation nationale sur le travail auprès des employeurs. Des incitations financières peuvent être mises en place pour influencer les employeurs à recruter des jeunes dans des emplois formels et leur fournir une couverture sociale.

5. Garantir l'équité d'emploi avec des programmes d'autonomisation pour les jeunes femmes.

La situation de l'emploi des jeunes au Burkina Faso est difficile. Force est de constater que les jeunes filles sont encore plus touchées que les jeunes garçons à presque tous les niveaux. Qu'il s'agisse du taux de chômage, du taux d'inactivité ou de responsabilités familiales, elles font face à des barrières additionnelles. Ce constat n'est pas unique au Burkina Faso, plusieurs autres pays affrontent des défis similaires; les diverses enquêtes de transition vers la vie active qui ont été faites par le passé présentent des conclusions similaires. Pour renforcer l'éducation et la formation et développer les compétences des jeunes filles, des mesures doivent être mises en place pour faciliter leur accès à la formation, leur participation, leur inclusion – même dans les métiers majoritairement masculins –, ainsi que les conditions nécessaires à leur succès, tels que l'accès à un moyen de transport sécuritaire pour se rendre à l'école et/ou au travail, l'accès à un service de garderie pour celles qui ont des enfants, des horaires plus flexibles pour leur permettre de jongler avec leurs responsabilités professionnelles et personnelles, etc.

6. Bâtir un service d'emploi et d'intermédiation fiable et facile d'accès, pour les jeunes, particulièrement les jeunes vulnérables.

Les principaux canaux par lesquels les jeunes trouvent de l'emploi sont les annonces dans la presse, les candidatures spontanées, le réseau de relations personnelles, les stages, les concours de la fonction publique et les agences d'emploi. Ce dernier canal qui devrait améliorer significativement l'accès à l'information s'avère peu efficace, ce qui oblige certains jeunes à privilégier les réseaux informels et familiaux pour trouver du travail et d'autres à se tourner vers l'auto-emploi. L'ETVA démontre que 98,7 pour cent des jeunes qui ont participé à l'enquête n'ont reçu aucun conseil de la part des services de l'emploi. C'est pourquoi il est impératif d'améliorer les techniques de collectes d'informations sur le marché du travail et de renforcer les compétences des agences d'information. Les types de services qui devraient être offerts aux jeunes incluent l'orientation professionnelle, l'aide à la recherche d'emploi, des informations sur le marché du travail, les prestations disponibles et les programmes auxquels ils pourraient avoir accès.

En outre, il est nécessaire que le gouvernement poursuive et renforce les actions de vulgarisation des TIC, afin de réduire les disparités constatées entre les grands centres urbains, les centres urbains secondaires et le milieu rural.

7. Assurer la disponibilité d'un support technique et financier pour les jeunes désirant créer leur propre entreprise.

Une autre difficulté majeure que rencontrent les jeunes entrepreneurs est relative à l'insuffisance des ressources financières pour la création d'entreprise. Selon les résultats de l'enquête, 37,9 pour cent des jeunes ont créé leurs entreprises grâce à des fonds propres et 33,9 pour cent avec l'aide de leurs proches car ils n'ont pas pu bénéficier de soutiens de la part des banques, des institutions de microfinance, des organismes publics et des ONG. Ces mécanismes de financement des micro et petites entreprises doivent donc être élargis le plus possible aux jeunes burkinabè et cibler particulièrement les femmes et les jeunes vivant en milieu rural – les plus nombreux et les plus vulnérables – pour plus d'efficacité. En outre, les microcrédits doivent être mieux organisés et mieux suivis, et doivent pouvoir s'adapter aux caractéristiques des jeunes, à leur profil socio-économique et à leurs besoins.

En plus du manque d'accès au crédit, il faut noter un manque d'appui et de conseils pour formuler un projet et en postcréation d'entreprise, des lourdeurs et une complexité des formalités administratives, l'absence de culture de l'entrepreneuriat tout au long

du système éducatif, un manque d'accès aux informations pertinentes pour les activités entrepreneuriales et des obstacles additionnels pour les jeunes femmes entrepreneurs. Tous ces défis doivent être pris en compte pour développer une stratégie d'entrepreneuriat avec de vraies opportunités pour les jeunes.

8. **Intégrer la question de l'emploi des jeunes dans les différentes politiques nationales liées à l'emploi.** Pour assurer une place importante à l'emploi des jeunes dans les débats et politiques nationales, une synergie entre les diverses stratégies et politiques doit être assurée par les instances gouvernementales. Une stratégie sur l'emploi des jeunes ne pourra être fructueuse indépendamment des autres initiatives en cours. De plus, l'impact risque d'être minimisé s'il est pris en compte séparément de la politique nationale de l'emploi et des stratégies de développement.
9. **Améliorer le système de l'information sur le marché du travail.** L'inefficacité de l'information sur le marché du travail est la source des dysfonctionnements de ce marché, aussi bien en matière de confrontation entre l'offre et la demande, qu'en matière d'identification des besoins liés aux défis de l'emploi des jeunes. La présence de facteurs négatifs, comme le réseautage, qui prévalent sur le marché du travail au Burkina Faso peut être réduite par l'amélioration du système d'information à même de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de travail. Dans cette perspective, le renforcement du rôle des différentes administrations incluant les ministères, les observatoires d'emploi et les agences de statistiques et de données est essentiel.





ANNEXES



ANNEXE 1. ÉQUIPE DE TRAVAIL DE L'INSD

Directeur général	Boureima Ouedraogo
Directeur général adjoint	Bernard Bere
Directeur des statistiques sur les conditions de vie des ménages	Lucien Belemkoabga
Chef du Service des statistiques sociales	Gafarou Nignan
Équipe de rédaction	Abdou Aziz Compaore
	Abdou Karim Sam
	Alice Traore
	Dramane Serme
	Gerard Nikiema
	Hamidou Ouedraogo
	Hervé J. L. Guene
	Kadsongo Sawadogo
	Katanabé Mohamed Zare
	Seydou Sangare
Zakaria Koncobo	

ANNEXE 2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE, ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS

Objectifs de l'enquête

L'ETVA a eu pour objectif général de recueillir et d'analyser les informations sur les différents défis qui influent sur les jeunes alors qu'ils effectuent leur transition vers la vie active. Une attention particulière a été notamment accordée aux différences entre les sexes dans ce processus. Les indicateurs tels que le statut dans l'emploi des jeunes et le taux de chômage des jeunes par niveau de scolarité sont généralement produits à partir de séries de données existantes. Cependant, il demeure un déficit d'informations dans le domaine de la transition des jeunes vers la vie active et une difficulté à déterminer les caractéristiques des jeunes qui ont eu une transition plus "facile".

De façon spécifique, l'ETVA a eu pour objectif de:

- fournir un échantillon représentatif de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans;
- fournir des estimations pour les tables à inclure dans le rapport sur la transition des jeunes de l'école vers la vie active au Burkina Faso ventilées selon le milieu de résidence (rural-urbain) et selon le sexe;
- fournir une base de données de l'enquête avec la documentation afin de faciliter les recherches ultérieures;
- rédiger un rapport d'analyse des résultats de l'enquête selon le modèle fourni par le BIT;
- formuler des recommandations pour la mise en place de politiques et programmes d'emploi qui améliorent la transition des jeunes vers la vie active.

Méthodologie de l'enquête

La méthode utilisée par cette enquête a été un sondage stratifié à deux degrés. Au premier niveau, il s'est agi de tirer les zones de dénombrement (ZD) parmi les ZD échantillon de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) menée en 2018-2019. En effet, la base de sondage de l'ETVA au premier degré est constituée des 585 ZD de l'EHCVM tirées parmi les 13 821 ZD définies lors de la cartographie du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006.

Pour cette enquête, 151 ZD ont été tirées au premier degré parmi les 585 ZD tirées lors de l'EHCVM avec des probabilités proportionnelles à leur taille en population.

Au second degré, la base de sondage est constituée de l'ensemble des ménages énumérés lors de l'EHCVM dans chacune des 151 ZD échantillon. Cela se justifie par le fait que l'EHCVM est une enquête récente (moins de douze mois) et les adresses de ces ménages sont toujours disponibles. Douze ménages ont été tirés à probabilité égale et de façon systématique dans chacune des ZD sélectionnées au premier degré. Ce qui a donné un échantillon total de 1 812 ménages. Pour tenir compte des ménages absents ou des non-réponses, trois ménages de réserve ont été prévus dans chaque ZD.

Définition des concepts

Jeunesse

La définition de la jeunesse proposée par le BIT dans le cadre de cette enquête correspond à l'ensemble des personnes âgées de 15 à 29 ans. En effet, il n'est pas rare que certains jeunes restent dans le système éducatif pendant une longue période, et retardent à un âge plus avancé leur entrée sur le marché du travail. Dès lors, cette définition vise à renforcer la production d'information liée à l'ensemble de la jeunesse.

Transition vers la vie active

Définir la transition vers la vie active est une question qui nécessite une attention particulière car la définition va déterminer l'interprétation. La plupart des études définissent la transition comme la durée écoulée entre la sortie du système éducatif (soit à l'obtention du diplôme ou lors d'une sortie anticipée sans ce dernier) et le début d'un premier emploi stable. Mais qu'est-ce que l'on entend exactement par "emploi stable"? La définition du terme et la mesure ultérieure de la transition varient d'une étude à l'autre et d'un pays à l'autre. Certaines études prennent comme point final le début du premier emploi, quel qu'il soit, et d'autres appliquent des éléments qualitatifs tels que le premier emploi stable (mesuré par le type de contrat).

La transition telle qu'elle est définie par le BIT est plus stricte que la définition habituelle de l'"emploi stable". En partant du principe qu'une personne n'a pas "transité" jusqu'à ce qu'elle occupe un emploi qui réponde à un critère de base de travail "décent", à savoir une durée dans le temps qui puisse fournir au travailleur un sentiment de sécurité (par exemple un contrat à durée indéterminée), ou un emploi dans lequel le travailleur se sent personnellement satisfait, le BIT introduit un nouvel élément qualitatif dans la définition standard de la transition vers la vie active.

Ménage

Le ménage est défini, selon le RGPH de 2006, comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'un chef de ménage.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, plusieurs cas sont à exclure pour des raisons pratiques. Ainsi, les ménages collectifs vivant dans des campements, des lieux de détention, des casernes militaires, des hôpitaux ou des centres de réinsertion sociale sont exclus du champ de l'enquête. Il en est de même des personnes sans domicile fixe.

Statut de résidence

Une personne est résidente dans un ménage si elle y vit habituellement, c'est-à-dire depuis six mois au moins. Toutefois, la personne qui vit dans un ménage depuis moins de six mois avec la perspective d'y rester au moins six mois est aussi considérée comme un résident (c'est le cas par exemple d'un élève qui arrive dans un ménage au mois d'août pour y passer l'année scolaire).

Il existe trois situations par rapport à la résidence et qui sont caractérisées en référence à la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage:

- *Présent*: est considéré comme résident présent tout résident (au sens de la définition ci-dessus) ayant passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage et est encore présent dans sa localité de résidence.
- *Absent*: est considéré comme résident absent tout résident n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage et est absent de sa localité de résidence.
- *Visiteur*: est considéré comme visiteur toute personne qui ne réside pas habituellement dans le ménage, c'est-à-dire qui y est depuis moins de six mois et n'a pas l'intention d'y rester six mois.
- *Note*: Seront considérés comme résidents présents bien que n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage:
 - les agents en uniformes qui ont passé la nuit dans leurs lieux de service;
 - les ouvriers et veilleurs de nuit;
 - les personnes qui se sont rendues à une veillée; etc.

Population en âge de travailler

Elle représente la frange de la population potentiellement active. Selon le Code du travail, l'âge minimum d'entrée en emploi est de 15 ans au Burkina Faso. Au sens de l'enquête, la population en âge de travailler concerne les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Emploi

Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Elles comprennent:

- les personnes en emploi "au travail", c'est-à-dire celles qui ont travaillé une heure au moins dans un poste de travail;
- les personnes en emploi qui n'étaient "pas au travail" en raison d'une absence temporaire d'un poste de travail ou d'aménagements du temps de travail (comme le travail en rotation par équipes, les horaires flexibles, le repos compensatoire des heures supplémentaires).

Chômage

Pour les besoins de l'enquête, il est distingué deux groupes de chômeurs:

- Groupe 1: toute personne en âge de travailler qui, étant sans emploi au cours des sept derniers jours ou de la semaine de référence, a fait des démarches au cours des trente derniers jours ou d'un mois de référence pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit et se déclare disponible immédiatement ou dans deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.
- Groupe 2: les futurs travailleurs qui sont définis comme les personnes "pas en emploi", "actuellement disponibles", sans "recherche d'emploi" parce qu'elles ont déjà pris des dispositions pour occuper un poste de travail dans une période ultérieure courte, fixée en fonction de la durée générale d'attente pour commencer un nouvel emploi.

Sous-emploi lié à la durée du travail

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus.

Population hors de la main-d'œuvre

Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence.

La main-d'œuvre

La main-d'œuvre, anciennement appelée population active, est une mesure de la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant, soit en cherchant du travail selon les normes établies lors des CIST. Cette mesure donne une indication de l'importance de l'offre de main-d'œuvre disponible pour s'engager dans la production de biens et de services, par rapport à la population en âge de travailler.

Emploi informel

L'emploi informel comprend:

- les personnes travaillant à leur propre compte et les employeurs travaillant dans leurs propres entreprises du secteur informel (les entreprises individuelles non constituées en société dont au moins une partie de la production est destinée au marché qui ne sont pas enregistrées ou dont le nombre de salariés est réduit (par exemple inférieur à 5));
- tous les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale;

- les salariés dont l'emploi est informel, c'est-à-dire les salariés qui ne sont pas protégés par le droit du travail ou qui n'ont pas de sécurité sociale en tant que salariés, ou qui n'ont pas droit à d'autres prestations liées à l'emploi comme le congé payé annuel ou le congé de maladie rémunéré;
- les membres des coopératives informelles de producteurs (qui ne sont pas constituées en entités légales); et
- les travailleurs à leur propre compte produisant des biens exclusivement destinés à leur consommation personnelle (s'ils sont considérés dans l'emploi).

ANNEXE 3. DURÉE DE LA TRANSITION

Durée de la transition selon le sexe pour les non-étudiants actifs ayant transité (en mois) (2019)			
	Ensemble	Hommes	Femmes
Durée moyenne de transition – hors transition directe	92,7	82,4	102,3
Durée moyenne de transition – y compris transition directe	52,6	43,4	62,5
Durée moyenne de transition vers un emploi stable – y compris transition directe	55,1	57,4	52,2
Durée moyenne de transition vers un emploi à son propre compte satisfaisant ou un emploi temporaire satisfaisant – y compris transition directe	52,0	39,5	64,9
Nombre moyen d'activités intermédiaires	2,1	2,2	2,0
Nombre moyen de périodes d'emploi à son propre compte	1,3	1,3	1,2
Durée moyenne de périodes d'emploi à son propre compte	77,1	70,4	82,8
Transition directe	369 554	209 814	159 740
Transition non directe	583 732	265 217	318 515
Transition courte	426 425	248 745	177 680
Transition moyenne	377 582	136 101	241 481
Transition longue	134 994	76 724	58 270
Non classifié	46 969	30 478	16 491
	985 970	492 048	493 922
Flux des jeunes ayant transité vers un emploi selon le statut d'occupation économique antérieure			
Inactivité	295 809	121 847	173 962
Emploi non stable ou non satisfaisant	20 411	10 693	9 718
Emploi stable ou satisfaisant	44 529	29 197	15 333
Chômage	123 882	71 484	52 398
Transition directe	369 554	209 814	159 740
Autre	131 785	49 013	82 772

ANNEXE 4. EMPLOI

Distribution de l'emploi par profession (15-29) (2019)						
	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble %	Homme %	Femme %
Directeurs, cadres de direction et gérants	33 850	11 380	22 469	1,3	0,9	1,7
Professions intellectuelles et scientifiques	22 756	18 355	4 401	0,8	1,4	0,3
Professions intermédiaires	69 946	32 655	37 290	2,6	2,5	2,7
Employés de type administratif	26 876	10 951	15 925	1,0	0,8	1,2
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	266 467	103 062	163 405	10,0	7,8	12,0
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1 845 445	870 223	975 222	68,9	66,0	71,7
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	160 785	130 734	30 051	6,0	9,9	2,2
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	69 224	58 464	10 760	2,6	4,4	0,8
Professions élémentaires	181 335	81 090	100 245	6,8	6,2	7,4
Professions militaires	1 160	1 160	0	0,0	0,1	0,0
Distribution de l'emploi par secteur d'activité (15-29) (2019)						
Agriculture	1 923 394	916 217	1 007 177	71,7	69,5	73,8
Industrie	241 653	175 073	66 580	9,0	13,3	4,9
Services	512 797	226 785	286 012	19,1	17,2	21,0
Distribution de l'emploi par statut (15-29) (2019)						
Employé	278 127	163 061	115 066	10,4	12,4	8,4
Employeur	7 673	5 319	2 354	0,3	0,4	0,2
Travailleur indépendant	495 117	242 188	252 928	18,5	18,4	18,5
Aide familial	1 800 909	832 094	968 815	67,1	63,1	71,0
Autre	100 843	75 413	25 430	3,8	5,7	1,9
Distribution de l'emploi par secteurs informel/formel (15-29) (2019)						
Informel	2 652 536	1 299 431	1 353 105	98,9	98,6	99,2
Formel	30 132	18 644	11 488	1,1	1,4	0,8
Distribution par type de contrat pour employés (15-29) (2019)						
Temporaire	94 226	65 573	28 653	33,9	40,2	24,9
Permanent	183 901	97 488	86 413	66,1	59,8	75,1

